

Congrès International d'élevage de Guppy de Haut Niveau



I · K · G · H

(Révision adoptée par le Congrès IKGH en Slovaquie de 2018)

et

8 annexes

Version 2020

Chers amis et éleveurs Guppy,

Entre les deux guerres, les amateurs de guppy ont organisé des compétitions pour montrer la variabilité du guppy. La plupart des participants n'étaient pas familiers avec les «règles», car les juges les ont élaborées avant chaque concours.

Après l'élevage pour produire plusieurs formes standard et la formation d'associations d'éleveurs Guppy, les gens ont commencé à se rendre compte que des règles standard étaient nécessaires pour l'organisation des concours internationaux de Guppy. Pour donner une crédibilité aux concours, les règles devaient être équilibrées avec une attention particulière aux petits détails et/ou à d'autres critères, en outre il devait y avoir une parité entre les différents juges en acceptant d'utiliser la même norme pour chaque formule.

Le Dr O. M. Störzbach a identifié les possibilités génétiques pour le développement ultérieur du Guppy et a créé un texte standard qui correspondait non seulement à toutes ces exigences, mais aussi à la base de la reproduction systématique de Guppy de haut niveau - telle que nous la connaissons encore aujourd'hui.

Ce travail standard est devenu la forme standard acceptée des associations d'élevage du guppy de différents pays, mais ensuite ils ont chacun modifié et considérablement modifié les règles en fonction de leur propre volonté.

Avec la collaboration internationale croissante, en particulier dans le Championnat d'Europe, le souhait de tous les participants s'est affirmé pour qu'une norme uniforme à utiliser par tous soit déterminée.

Ainsi, en 1981, à l'initiative du Groupe Guppy autrichien, l'International High-Breeding Standard (IHS 81) a été créé. Au fil

du temps, des ajouts et des amendements ont été votés. Ces changements incluaient également les principes pour l'organisation du Championnat d'Europe et d'autres manifestations internationales de Guppy ,en particulier, la création du Congrès international Guppy High-Breeding (Internationales Kuratorium Guppy-Hochzucht - IKGH).

À la suite d'interprétations différentes, des compromis de temps en temps devaient être faits. L'IHS a été examiné et il en a résulté une modification de la norme de Störzbach. Il est également devenu nécessaire afin d'éviter une reproduction excessive de caractéristiques uniques qui, autrement, se traduirait par un développement excessif, de rester dans les normes convenues d'une taille esthétique.

Une révision des «Normes internationales d'élevage de haut niveau 2004» a été faite conformément aux décisions de la conférence IKGH de novembre 2009, qui s'est tenue à Hasselt (Belgique) et modifiée en 2014 pour acter de l'évaluation des femelles guppys pour les concours en couples. La révision suivante a été faite avec les décisions de la conférence IKGH de novembre 2014, qui s'est tenue à Bielsko-Biala (Pologne). Cette nouvelle version comprend les décisions de la réunion de novembre 2018 à Banska Bystrica (Slovaquie).

Le championnat d'Europe se compose en fait de trois compétitions - une pour chaque catégorie des guppys: grandes queues, queues épées et queues courtes, mais à la fois pour un concours en couple et un concours de trio de mâles (qui est considéré comme la «première ligue» de spectacles guppy). Ce qui donne un total de 6 compétitions par saison de concours. Les scores sont calculés sur les meilleurs résultats obtenus sur 4 participations à des concours du championnat d'Europe. Celui qui a obtenu le score le plus élevé dans chacune des catégories indiquées plus haut reçoit un trophée.

Le Championnat d'Europe est un concours de «Championnat

d'éleveurs de guppys européens» donc n'exclut aucun Européen.

Cependant, n'importe qui dans le monde est accepté et même accueilli dans les concours européens. Ils peuvent toujours gagner des épreuves, et même les concours, tout comme on pourrait s'y attendre normalement. Cependant, lorsque les points seront traités par la suite pour chaque éleveur du Championnat d'Europe, aucun Européen ne sera exclu.

Il y aura maintenant deux autres compétitions, calculées à partir du même concours.

Il y aura un championnat asiatique IKGH ainsi qu'un championnat IKGH Amériques ou hémisphère occidental.

Lorsque nous traiterons les résultats d'une manifestation accueillant un concours du Championnat d'Europe, il y aura une liste d'éleveurs européens, une liste d'éleveurs asiatiques et une autre liste d'éleveurs des Amériques / hémisphère occidental. Trois compétitions pour un seul concours.

Pour les non européens:

1 Tous les éleveurs devront toujours participer à 4 concours pour que les points soient ajoutés sur un minimum de 4 concours afin d'être considérés comme gagnant de la compétition.

2 Les participants doivent appartenir à un club membre de l'IKGH.

3 Les participants qui s'inscrivent doivent se conformer à toutes les exigences et règles de l'IKGH et des concours individuels du Championnat D'Europe.

4 Les participants doivent avoir les résultats d'un minimum de 4 concours du Championnat d'Europe pour être pris en compte dans le Championnat d'Europe IKGH pour recevoir des certificats et des trophées.

5 Tous les concurrents ayant obtenu les résultats de 4 concours

du Championnat d'Europe recevront un certificat conformément aux règles.

Le plus grand changement aux normes IKGH est le changement du système de numérotation. L'index / code pour la forme de la queue est passé de 1 à 13 à un nouveau système qui accueille la nouvelle forme de queue en demi-lune comme un guppy à grande queue. Il est prévu qu'il faudra du temps pour s'habituer aux nouveaux chiffres et qu'il faudra peut-être aussi du temps pour changer les programmes informatiques utilisés pour calculer les résultats. Par conséquent, bien que ce nouveau document comprenne les nouveaux codes, ils ne seront pas utilisés avant la saison des concours 2020 et l'ancien système n'a pas été supprimé.

INDEXE ET PREAMBULE

Ce document a été composé directement à partir de l'exemplaire maître précédent, avec des modifications composées des propositions approuvées lors de la réunion de l'atelier à Nuremberg en novembre 2019 et du vote des membres qui en a résulté. Ce document est maintenant la version principale, en langue anglaise, à partir de laquelle toutes les traductions doivent être faites et à partir de laquelle toutes les modifications futures doivent être apportées. Le système de numérotation des index doit être universel avec toutes les traductions pour rendre la référence plus facile et plus claire.

Page 2 Introduction

Page 7 Normes internationales d'élevage de haut niveau (IHS)

Page 45 Annexe1
Formes standards (Guppys mâles)

Page 46 Annexe 2
Vérification et révision de la politique de l'I.K.G.H.

Page 47 Annexe 3
Normes de couleurs et catégories de types de forme de queue

Page 54 Annexe 4

Page 74 Annexe 5
Modèles

Page 82 Annexe 6
Règlement administratif I.K.G.H.

Page 88 Annexe 7
Organisation du Championnat d'Europe par couples

Page 89 Annexe 8
Jugement de Femelles

Normes internationales d'élevage de haut niveau(IHS) 2019

1 – Principes

2 - Cette « Norme internationale d'élevage de haut niveau » européenne définit les standards idéaux des types de guppy de concours. Les détails souhaités pour chaque type de guppy peuvent être définis par des caractéristiques spécifiques.

3 - L'objectif de la Norme est d'établir un cadre dans lequel les éleveurs européens peuvent travailler pour leurs objectifs personnels d'élevage et pour leur comparaison sur une base internationale.

4 - La « Norme internationale d'élevage de haut niveau » est disponible gratuitement, dès que l'on adhère à l'IKGH.

5 - Toute modification de la « norme internationale d'élevage de haut niveau » doit résulter d'une majorité des 2/3 des membres qui ont répondu. Les propositions de modifications doivent être écrites ou doivent être soumises lors des conférences de l'IKGH.

6 - Seules les organisations membres de l'IKGH ont le droit de vote.

Le droit de vote est confirmé dans la constitution de l'IKGH.

7 - Les résultats du vote s'imposent à tous les membres.

8 - Toute association aquariophile peut utiliser et reproduire la « norme internationale d'élevage de haut niveau ».

8a - La langue officielle de l'IKGH est l'anglais.

Les langues de communication dans l'IKGH sont l'anglais, l'allemand et le Français. Toutes les informations doivent être en anglais.

9 - Caractéristiques générales des standards guppy

10 - La caractéristique la plus essentielle de ces normes et règles d'évaluation est la réglementation du détail exact, puisque les standards Guppy d'élevage de haut niveau sont caractérisés par leur type dans les moindres détails.

11 - Aucun jugement n'est donné à partir d'une impression générale globale. Cela entraînerait en fait un jugement inexact.

12 - L'objectif est d'atteindre la forme standard dans chacune des caractéristiques individuelles.

13 - Des proportions optimales sont établies par une forme standard de corps et de nageoires ainsi que leurs proportions les unes par rapport aux autres,

14 Distribution des points (male guppy) :

	Taille	Forme	Couleur	Total
corps	8	8	12	28
Nageoire dorsale	5	8	10	23
Nageoire caudale	10	20	14	44
Vitalité				5
TOTAL				100

Distribution des points (femelle guppy) :

	Total
Dimensions	3
Formes	3
Concordance	2
Vitalité	2
TOTAL	10

15 - Le jugement est fait en premier lieu selon la description écrite correspondant au standard, puis en cas de doute, **en référence** au dessin.

16 - Toutes les garnitures complètes doivent être jugées. Pour les garnitures qui sont arrivées incomplètes, le responsable du concours doit décider si celles-ci doivent être incluses si un poisson meurt ou disparaît.

17 - Une garniture se compose d'un certain nombre de poissons qui correspondent à toutes les caractéristiques comme indiqué dans l'annonce de l'organisateur.

18 - Les écarts par rapport à la norme entraînent des déductions ponctuelles. Les déviations excessives conduisent à la disqualification (p. ex. différentes couleurs du corps, différentes couleurs de couverture, différentes normes). Le groupe de juges d'évaluation et le gestionnaire de l'exposition doivent décider si une inscription doit être disqualifiée.

19 - Les juges sont tenus d'attribuer ou de déduire des points comme prévu dans le Standard. Les juges peuvent également donner des points correspondants pour les longueurs, les tailles, les angles ou les couleurs entre ces éléments.

20 - L'allocation de points pour chaque garniture en trio est la moyenne à calculer pour chaque caractéristique individuelle.

21 - Une garniture en trio doit correspondre le plus près possible à la forme, à la taille et à la couleur. Si une caractéristique est différente à l'intérieur d'une garniture, chaque poisson doit être jugé et évalué séparément, la somme des points attribués doit être divisée par le nombre de poissons.

22 - Cette procédure garantit que, s'il y a un pointage particulièrement distinct pour un seul poisson dans un trio,

l'ensemble ne recevra pas trop de points ou trop de déductions.

23 - Corps

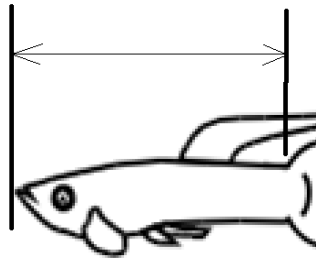
24 - L'organisme est le point de départ et le point de référence pour l'évaluation des autres critères.

25 - La longueur du corps est déterminée par estimation.

26 Toutes les longueurs ou tailles restantes sont proportionnelles à la longueur ou à la hauteur du corps.

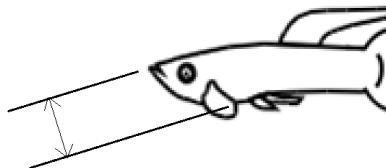
27 La longueur du corps est mesurée du museau au point de départ de la nageoire caudale (pédoncule). La longueur minimale ne doit pas être inférieure à:

- ☐ Queues larges, 20 mm.
- ☐ Queues d'épée, 19 mm.
- ☐ Queues courtes, 18 mm.



28 La forme du corps doit être robuste mais gracieuse selon la norme.

29 La hauteur du corps doit être 1/4 de la longueur du corps à son point le plus élevé.



30 Evaluation de la longueur du corps :

30 a grandes nageoires (voir point 209)

26 mm	8 points
24 mm.....	6 points
22 mm.....	3 points
20 mm.....	1 point
Moins de 20 mm	0 point
mais à ne pas disqualifier	
Plus de 26 mm	.jusqu'à -3 points.

30 b Nageoires épée (voir point 210)

25 mm	8 points
23 mm.....	6 points
21 mm.....	3 points
19 mm.....	1 point
Moins de 19 mm	0 point
mais à ne pas disqualifier	
Plus de 25 mm	.jusqu'à -3 points.

30c Nageoires courtes (voir point 211)

24 mm	8 points
22 mm.....	6 points
20 mm.....	3 points
18 mm.....	1 point
Moins de 18 mm	0 point
mais à ne pas disqualifier	
Plus de 24 mm	.jusqu'à -3 points.

31 Exemples de déductions de points pour la forme du corps :

- ☐ Lourdeur / bombé jusqu'à -5 points
- ☐ Pédoncule caudal trop large jusqu'à -2 points
- ☐ Corps trop plat (s'il semble émacié) ... jusqu'à -4 points
- ☐ dos rond jusqu'à -2 points
- ☐ corps trop courbé jusqu'à -5 points
- ☐ Si le gonopode est déformé jusqu'à -3 points

Des maladies ou des anomalies comme dos bossu, le dos creux, malformation de la colonne vertébrale, etc. entraînent la disqualification de l'ensemble.

Le nombre total de points déduits ne peut excéder 8.

32 Nageoires

33 Le jugement des nageoires est d'une grande importance dans la "Norme internationale d'élevage de haut niveau".

34 La forme des nageoires est déterminante pour le classement dans l'une ou l'autre des formes de standard.

35 Il existe trois catégories de Guppy de haut niveau, dont la classification s'appuie sur la forme de la nageoire caudale. Ce sont les catégories: grandes queues, queues d'épées et queues courtes.

36 Les nageoires caudales sont des critères extrêmement importants pour les juges. Les dimensions ne sont pas déterminées au sens propre, mais proportionnellement aux mesures du corps.

37 Pour le jugement de la forme des nageoires le standard de référence doit être utilisé. Le juge ne doit pas se référer à la meilleure garniture du concours mais comparer avec l'image

idéale du standard.

38 Couleur de fond et couleur de surface

* Voir supplément 3

39 La couleur de surface à une valeur prépondérante. La couleur de la couverture comprend la parure (couleur *) et le dessin (patron *). La couleur sur le corps et les nageoires peut rapporter jusqu'à 36 points.

40 La couleur et le patron sont évalués ensemble, en unité.

41 Le jugement de chaque garniture pour la couleur et le motif doit être fait dans les mêmes conditions. L'éclairage et la couleur de la surface environnante (par exemple le fond) doivent être les mêmes pour chaque garniture.

42 Les couleurs de fond reconnues sont:

Gris, or, blond, bleu, pink, albinos, blanc, argent, crème et lutino. Toutes les autres couleurs sont des couleurs de surface. Snakeskin (peau de serpent), Filigrane, émeraude de Vienne sont des modèles reconnus. Le motif «Galaxy» doit être considéré comme une combinaison de métallisé et de peau de serpent / filigrane

43 La couleur et le patron sont différenciés et jugés sur les deux principaux critères suivants:

- quantité de recouvrement de la surface du corps.
- qualité des couleurs et des patrons (interaction harmonieuse de toutes les couleurs. Des couleurs intensives (= puissantes) et pastel avec une saturation suffisante et une séparation claire des couleurs sont souhaitées.

44 Exemples de déduction de points

45 Juger de la couleur / du motif du corps:

- ☐ 100% de couverture de surface pas de déduction
- ☐ 75% de couverture de surface déduire 4 points
- ☐ 50% de couverture de surface déduire 7 points
- ☐ 25% de couverture de surface déduire 10 points
- ☐ 0% de r couverture de surface déduire 12 points
- ☐ couleur/patron défectueuxdéduire jusqu'à 5 pts

Le nombre total de points déduits ne peut excéder 12 points.

46 Avec les couleurs récessives (sauf blond), on peut ajouter jusqu'à 5 points à la couleur du corps à condition que le score maximum de 12 points ne soit pas dépassé.

47 Evaluation de la couleur pour la dorsale

- ☐ 100% de couverture de surface pas de déduction
- ☐ 75% de couverture de surface déduire 4 points
- ☐ 50% de couverture de surface déduire 6 points
- ☐ 25% de couverture de surface déduire 8 points
- ☐ 0% de r couverture de surface déduire 10 points
- ☐ couleur/patron défectueuxdéduire jusqu'à 4 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 10 points.

48 Evaluation de la couleur pour la caudale :

- ☐ 100 % surface couverte pas de point déduit
- ☐ 75 % surface couverte..... déduire 6 points
- ☐ 50 % surface couverte..... déduire 9 points
- ☐ 25 % surface couverte..... déduire 12 points
- ☐ 0 % surface couverte..... déduire 14 points
- ☐ couleur/patron défectueux déduire jusqu'à 6 points

Le total des points déduits ne peut excéder 14 points.

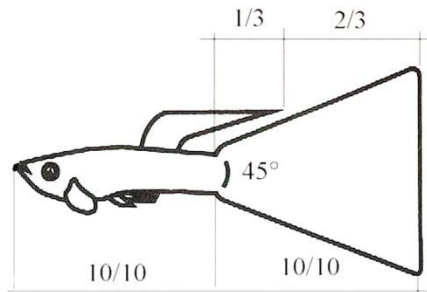
49 Vitalité / comportement de nage.

50 C'est l'activité de nage naturelle de l'animal qui se déporte avec vivacité . Jusqu'à 5 points peuvent être attribués.

51 Les 13 normes reconnues doivent être jugées en fonction des caractéristiques et définitions spéciales d'évaluation suivantes:

A1

52 A1 Queue en éventail



53 La nageoire caudale a une forme de triangle allongé avec un angle de 45 degrés par rapport au corps.

54 La longueur idéale de la nageoire caudale est de 10/10 de la longueur du corps.

55 Les bords de la nageoire caudale doivent être droits, mais les coins peuvent être légèrement arrondis.

56 La nageoire dorsale doit être élancée, s'élever abruptement au départ et se terminer en pointe en atteignant le premier tiers de la nageoire caudale.

57 Nageoire caudale

58 Attribution des points pour la longueur

10/10 de la longueur du corps	10 points
8/10 de la longueur du corps	8 points
7/10 de la longueur du corps	.5 points
6/10 de la longueur du corps	.2 points
En dessous de 6/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 10/10 de la longueur du corps	déduire jusqu'à 3 points

59 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Angle: 45 degrés aucune déduction de points

35 degrés déduire 2 points

30 degrés déduire 4 points

Moins de 30 aucun point

50 degrés déduire 4 points

Plus de 50 déduire 8 points

Extrémité clairement concave/convexe jusqu'à -2 points

Extrémité en biais jusqu'à -4 points

Extrémité fortement dentelée jusqu'à -5 points

Bords supérieur et inférieur à angles inégaux.. jusqu'à -5 points

Bords bords supérieur et inférieur concaves/ convexes

..... jusqu'à -5 points

Bords haut/bas dentelés ou fendus..... jusqu'à -2 points

Coins trop arrondis jusqu'à -2 points

La somme des points retirés ne peut excéder 20 points.

60 Nageoire dorsale

61 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points

Jusqu'au début de la nageoire caudale 3 points

En dessous suivant la longueur 1 à 2 points

La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale déduire jusqu'à 3 points

62 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts

Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts

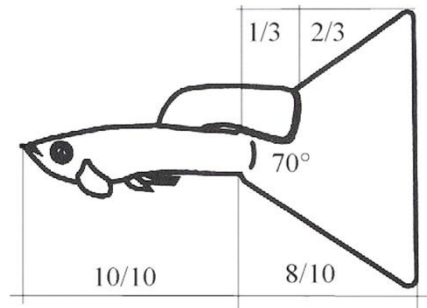
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

A2

63 A2 Queue triangle



64 La nageoire caudale est de forme triangulaire avec un angle de 70 degrés par rapport au corps.

65 La longueur idéale de la caudale est de 8/10 de la longueur du corps.

66 Les bords de la nageoire caudale sont droits, mais les coins peuvent être légèrement arrondis.

67 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, est large et atteint la fin du premier tiers de la nageoire caudale.

68 Nageoire caudale

69 Attribution des points pour la longueur.

8/10 de la longueur du corps	10 points
7/10 de la longueur du corps	.8 points
6/10 de la longueur du corps	.5 points
5/10 de la longueur du corps	.2 points
En dessous de 5/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 8/10 de la longueur du corps.....	déduire jusqu'à 3 points

70 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Angle :

70 degrés et plus. pas de déduction de points
65 degrés déduire 1 point
60 degrés déduire 3 points
55 degrés déduire 5 points
Moins de 55 degrés déduire 8 points

Extrémité clairement concave ou convexe déduire jusqu'à 2 points

Extrémité en biais jusqu'à -4 points

Extrémité fortement dentelée jusqu'à -5 points

Bords supérieur et inférieur à angles inégaux ..jusqu'à -5 points

Bords bords supérieur et inférieur concaves ou convexes
..... jusqu'à -5 points

Bords supérieur/inférieur dentelés ou fendus... jusqu'à -2pts

Coin trop arrondi jusqu'à -2 points

La somme des points retirés ne peut excéder 20 points.

71 Nageoire dorsale

72 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points

Jusqu'au début de la nageoire caudale 3 points

En dessous suivant la longueur 1 à 2 points

La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale déduire jusqu'à 3 points

73 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts

Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts

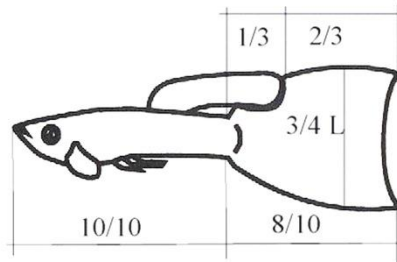
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

A3

74 A3 Queue voilée



75 Les bords supérieur et inférieur de la nageoire caudale s'incurvent de telle manière que la largeur la plus importante atteigne les $3/4$ de sa longueur.

76 Le bord arrière de la nageoire caudale est concave et la longueur de la caudale correspond à $8/10$ de la longueur du corps. Elle ne doit pas être inférieure à $5/10$ de la longueur du corps.

77 La largeur de la nageoire caudale représente les $3/4$ de sa longueur.

78 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, est large et atteint la fin du premier tiers de la nageoire caudale.

79 Nageoire caudale

80 Attribution des points pour la longueur.

8/10 de la longueur du corps	10 points
7/10 de la longueur du corps	.8 points
6/10 de la longueur du corps	.5 points
5/10 de la longueur du corps	.2 points
En dessous de 5/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 8/10 de la longueur du corps.....	jusqu'à -3 points

81 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Si la hauteur est supérieure aux $\frac{3}{4}$ de sa longueur jusqu'à -5 pts

Si la hauteur est inférieure aux $\frac{3}{4}$ de sa longueur jusqu'à -8 pts

Extrémité non concave jusqu'à -10 pts

Nageoire fortement abîmée jusqu'à -5 pts

Bords supérieur et inférieur non convexes jusqu'à -10 pts

Les coins arrière sont trop fortement arrondis jusqu'à -4 pts

Bords supérieur/inférieur dentelés ou fendus... jusqu'à -2 pts

La somme des points retirés ne peut excéder 20 points.

82 Nageoire dorsale

83 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points

Jusqu'au début de la nageoire caudale 3 points

En dessous suivant la longueur 1 à 2 points

La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale déduire jusqu'à 3 points

84 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts

Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts

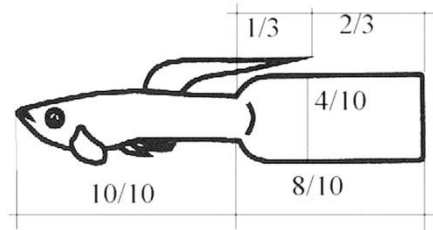
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

A4

85 A4 Queue drapeau



86 La nageoire caudale a la forme d'un rectangle dont la longueur correspond à 8/10 de la longueur du corps.

87 La largeur de la nageoire caudale correspond aux 4/10 de la longueur du corps.

88 Le début de la nageoire caudale est arrondi.

89 La longueur minimale est de 6/10 de la longueur du corps. La largeur minimale correspond à la hauteur maximale du corps.

90 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ et se termine en pointe au premier tiers de la caudale.

91 Nageoire caudale

92 Attribution des points pour la longueur.

8/10 de la longueur du corps 10 points

7/10 de la longueur du corps 6points

6/10 de la longueur du corps 2points

En dessous de 6/10 de la longueur du corps0 point

Plus de 8/10 de la longueur du corps.....jusqu'à -3 points

93 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Extrémité concave ou convexe..... jusqu'à -2 points
Extrémité en biais jusqu'à -4 points
Extrémité fortement dentelée jusqu'à -5 points
Bords supérieur et inférieur non parallèles.... jusqu'à -10 points
Bords supérieur et inférieur dentelés ou fendus..jusqu'à -2 pts
Les coins arrières des bords supérieur et inférieur trop arrondis
..... jusqu'à -2 pts

La somme des points retirés ne peut excéder 20 points.

94 Nageoire dorsale

95 Attribution des points pour la longueur

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points
Jusqu'au début de la nageoire caudale 3 points
En dessous suivant la longueur1 à 2 points
La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire
caudale déduire jusqu'à 3 points

96 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

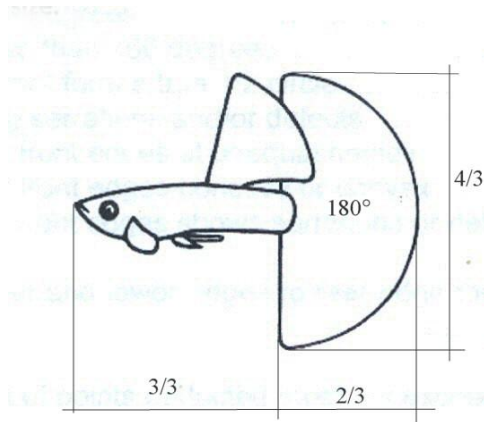
Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

A5

217 A5 Queue demi lune



- 1 La nageoire caudale forme un demi-cercle de 180° dont les côtés supérieur et inférieur forment un angle de 90° avec le corps
- 2 La longueur idéale de la caudale est de 2/3 de la longueur du corps. La hauteur idéale de la caudale est de 4/3 de la longueur du corps.
- 3 Les bords avant de la caudale doivent être droits tandis que le reste des bords de la caudale doit être arrondi pour former un 1/2 cercle.
- 4 La dorsale s'élève fortement (pas verticalement) jusqu'au bord supérieur de la caudale et forme 1/4 de cercle pour chevaucher 25% de la nageoire caudale.

5 nageoire caudale

6 Attribution des points pour la longueur

- 2/3 de la longueur du corps10 points.
Moins de 2/3 et plus de 1/2 de la longueur.....5 – 9 points
Moins de 1/2 et plus de 1/3 de la longueur1- 5 points.
Moins de 1/3 de la longueur.....pas de point.

Plus que 2/3 de la longueur.....déduire jusqu'à 3 points.
7 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Angle :

supérieur à 180 degrés jusqu'à -3 points

180 degrés..... aucune déduction

170 degrés déduire 2 points

160 degrés déduire 3 points

Moins de 160 degrés jusqu'à -8 points.

Le bord arrière ne forme pas un vrai 1/2 cercle ..jusqu'à -5 pts.

Le bord arrière présente des dentelures et / ou des défauts
..... jusqu'à -5 pts.

Les bords haut et bas ont des angles différents ... jusqu'à -5 pts

Les bords haut et bas sont concaves/convexes... jusqu'à -5 pts.

Les bords haut et bas montrent des dentelures ou des défauts..... jusqu'à -2 pts.

Les angles supérieur et inférieur trop arrondisjusqu'à -2 pts.

La somme des points retirés ne peut excéder 20 points.

8 Nageoire dorsale

9 Attribution des points pour la longueur

Hauteur idéale - Jusqu'à la fin du bord supérieur de la nageoire Caudale.

Longueur idéale - La nageoire dorsale chevauche la caudale de 25% de la nageoire caudale.

La dorsale monte moins haut que le haut de la caudale jusqu'à -3 pts

La dorsale dépasse le haut de la caudale jusqu'à -3 pts

La dorsale recouvre moins de 25% de la caudale..... jusqu'à -3 pts.

La dorsale recouvre plus de 25 % de la caudale..... jusqu'à -3 pts

10 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

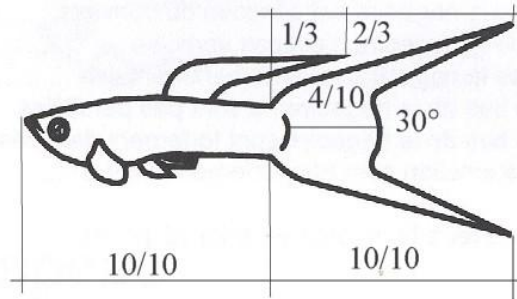
Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

B1

97 B1 Queue double épée



98 La nageoire caudale a une forme de base ovale avec des extensions en forme d'épée des rayons supérieurs et inférieurs des nageoires.

99 La longueur des épées est égale à la longueur du corps.

100 Les limites extérieures des épées forment un angle de 30 degrés.

101 La partie de la queue entre les épées ne dépasse pas 4/10 de la longueur du corps et peut être incolore.

102 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, avec une extrémité pointue et se termine au premier tiers de la nageoire caudale.

103 Nageoire caudale

104 Attribution des points pour la longueur.

10/10 de la longueur du corps	10 points
8/10 de la longueur du corps	6points
6/10 de la longueur du corps	2 points
En desous de 6/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 10/10 de la longueur du corps	déduire jusqu'à 3 points

105 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Angle :

30 degrés et plus pas de déduction de point

25 degrés..... déduire 3 points

20 degrés déduire 7 points

15 degrés déduire 10 points

En dessous de 15 degrés déduire 12 points.

Epées de Longueurs inégales..... déduire jusqu'à 5 points

Epées de largeurs inégales .. déduire jusqu'à 2 points

Angles différents des épées déduire jusqu'à 5 points

Epées courbes ou tordues déduire jusqu'à 5 points

Extrémités des épées abîmées.. déduire jusqu'à 2 points

Défauts de début de la nageoire .. déduire jusqu'à 2 points

Partie entre les épées plus longue que les 4/10 du corps

..... déduire jusqu'à 2 points

Epées trop larges déduire jusqu'à 3 points

Départ de nageoire mal ovalisé.. déduire jusqu'à 5 points

La somme des points retirés ne peut excéder 20 points.

106 Nageoire dorsale

107 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points

Jusqu'au début de la nageoire caudale 3 points

En dessous suivant la longueur 1 à 2 points

La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire

caudale déduire jusqu'à 3 points

108 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts

Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts

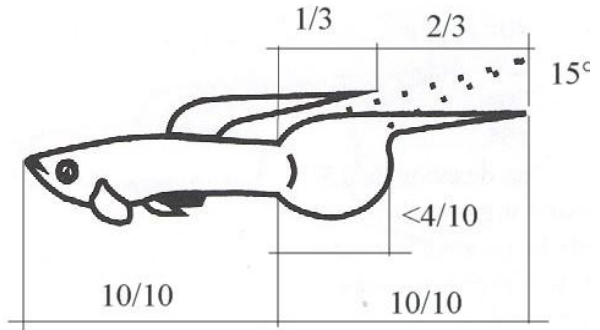
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

B2

109 B2 Queue épée haute



110 La nageoire caudale a un départ ovalisé avec une extension des rayons supérieurs de la nageoire en forme d'épée.

111 La longueur de l'épée est égale à la longueur du corps et soit forme un angle de 15° avec l'axe du corps soit est parallèle à cet axe.

112 La forme ovale de base ne dépasse pas $4/10$ de la longueur du corps et peut être incolore.

113 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, avec une extrémité pointue et se termine au premier tiers de la nageoire caudale.

114 **Nageoire caudale**

115 Attribution des points pour la longueur.

10/10 de la longueur du corps	10 points
8/10 de la longueur du corps	6points
6/10 de la longueur du corps	2 points
En desous de 6/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 10/10 de la longueur du corps	déduire jusqu'à 3 points

116 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Épée courbe ou tordue	jusqu'à -5 points
Autres défauts, (dentelures).....	jusqu'à -2 points
Défaut dans le début de la nageoire.....	jusqu'à -2 points
Départ de nageoire plus long que 4/10 du corps..	jusqu'à -2 pts
Épée trop large	jusqu'à -3 points
Deuxième épée	jusqu'à -10 points
Départ de nageoire mal ovalisé.....	jusqu'à -5 points

Le nombre total de points déduits ne doit pas dépasser 20.

117 Nageoire dorsale

118 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale.....	5 points
Jusqu'au début de la nageoire caudale	3 points
En dessous suivant la longueur	1 à 2 points
La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale	déduire jusqu'à 3 points

119 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

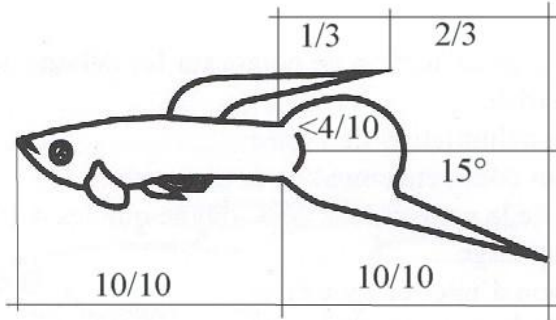
Début de nageoire ne s'élevant pas assez.....	jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts	jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale	jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

B3

120 B3 Queue épée basse



121 La nageoire caudale a une forme ovale de base avec une extension des rayons inférieurs de la nageoire en forme d'épée

122 La longueur de l'épée est égale à la longueur du corps et forme un angle de 15° avec l'axe du corps.

123 La forme ovale de base ne dépasse pas $4/10$ de la longueur du corps et peut être incolore.

124 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, se termine en pointe au premier tiers de la nageoire caudale.

125 nageoire caudale

126 Attribution des points pour la longueur.

10/10 de la longueur du corps 10 points

8/10 de la longueur du corps 6points

6/10 de la longueur du corps 2 points

En dessous de 6/10 de la longueur du corps0 point

Plus de 10/10 de la longueur du corps déduire jusqu'à 3 points

127 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Angle:

15 degrés ou plus	aucune déduction de point
12 degrés	déduire 2 points
10 degrés	déduire 5 points
7 degrés	déduire 8 points
Moins de 7 degrés	déduire 10 points
Épée courbe	jusqu'à -5 points
Autres défauts (dentelures).....	jusqu'à -2 points
Défauts de départ de la nageoire	jusqu'à -2 points
Départ de nageoire plus long que 4/10 du corps...jusqu'à -2 points	
Épée trop large	jusqu'à -3 points
Une deuxième épée	déduire 10 points
Base mal ovalisée	jusqu'à -5 points
Le nombre total de points déduits ne peut excéder 20.	

128 Nageoire dorsale

129 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale.....	5 points
Jusqu'au début de la nageoire caudale	3 points
En dessous suivant la longueur	1 à 2 points
La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale	déduire jusqu'à 3 points

130 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

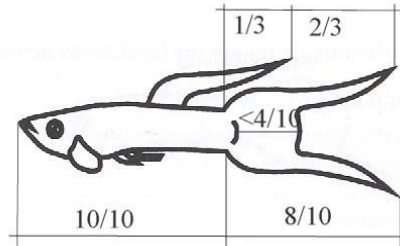
Début de nageoire ne s'élevant pas assez.....	jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts	jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale	jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

B4

131 B4 Queue lyre



132 La nageoire caudale a la forme approximative d'une lyre.

133 Le départ de la nageoire est rond, doit mesurer 4/10 de la longueur du corps et peut être incolore.

134 Les rayons extérieurs des nageoires arrivent jusqu'aux 8/10 de la longueur du corps avec des pointes clairement incurvées vers l'extérieur..

135 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, avec une extrémité pointue, se termine au premier tiers de la nageoire caudale et sa pointe est courbée vers l'extérieur.

136 **Nageoire caudale**

137 Attribution des points pour la longueur.

8/10 de la longueur du corps	10 points
7/10 de la longueur du corps	.8 points
6/10 de la longueur du corps	.5 points
5/10 de la longueur du corps	.2 points
En dessous de 5/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 8/10 de la longueur du corps.....	jusqu'à -3 points

138 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Longueur inégale des épées déduire jusqu'à 5 points
Largeur inégale des épées déduire jusqu'à 2 points
Courbures des épées nonsymétrique ... déduire jusqu'à 5 points
COURBURE pas assez nette..... déduire jusqu'à 5 points
Autres défauts (dentelures) déduire jusqu'à 2 points
Départ de nageoire plus longue que les 4/10 du corps
..... déduire jusqu'à 2 points

Le nombre total de points déduits ne peut excéder 20.

139 Nageoire dorsale

140 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points
Jusqu'au début de la nageoire caudale 3 points
En dessous suivant la longueur 1 à 2 points
La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire
caudale déduire jusqu'à 3 points

141 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

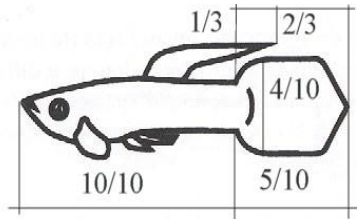
Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts
Pointe de dorsale non courbée vers l'extérieur - 1point

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

C1

142 C1 Queue bêche



143 La nageoire caudale ressemble à la pelle d'un mineur.

144 Les bords supérieur et inférieur de la nageoire caudale débutent par un arrondi et sont ensuite parallèles entre eux.

145 La longueur de la caudale est égale à 5/10 de la longueur du corps et sa hauteur est égale aux 8/10 de sa propre longueur.

146 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, se termine en pointe au premier tiers de la nageoire caudale.

147 **Nageoire caudale**

148 Attribution des points pour la longueur.

5/10 de la longueur du corps	10 points
4/10 de la longueur du corps	.7points
3/10 de la longueur du corps	.3points
En dessous de 3/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 5/10 de la longueur du corps.....	jusqu'à -3 points

149 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Hauteur/caudale inférieure à 8/10 longueur/caudale jusqu'à -5pts
Bords supérieur et inférieur non parallèles jusqu'à -3 pts
Début de nageoire incorrect..... jusqu'à -5 pts
Angles inégaux sur les bords arrièresjusqu'à -3 pts
Extrémité trop pointuejusqu'à -10 pts
Extrémité trop obtusejusqu'à -2 pts
Nageoire dentelée/fendue jusqu'à -5 pts
La hauteur de caudale inférieure à hauteur du corps**0 pt**

Le nombre total de points déduits ne peut excéder 20.

150 Nageoire dorsale

151 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale..... 5 points
Inférieure au 1er tiers de nageoire caudalejusqu'à -4 pts
Supérieure au 1er tiers de caudale..... jusqu'à -4 pts

152 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

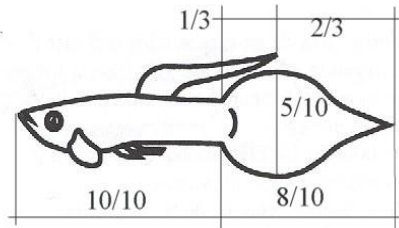
Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

C2

153 C2 Queue piquée



154 La nageoire caudale a la forme d'une pointe de lance.

155 La longueur de la caudale est de 8/10 de la longueur du corps, avec une hauteur de 6/10 de sa propre longueur.

156 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, avec une extrémité pointue, se termine au premier tiers de la nageoire caudale et sa pointe est courbée vers l'extérieur.

157 Nageoire caudale

158 Attribution des points pour la longueur.

8/10 de la longueur du corps 10 points

7/10 de la longueur du corps 8 points

6/10 de la longueur du corps 5 points

5/10 de la longueur du corps 2 points

En dessous de 5/10 de la longueur du corps 0 point

Plus de 8/10 de la longueur du corps jusqu'à -3 points

159 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Hauteur/caudale inférieure à 6/10 longueur/caudale	jusqu'à -5pts
Extrémités supérieur et inférieur concaves différentes.	jusqu'à -3 pts
Extrémité pas assez concave....	jusqu'à -5 pts
Pointe finale non centrée	jusqu'à -3 pts
Pointe finale pas assez longue.....	jusqu'à -5 pts
Nageoire dentelée/fendue	jusqu'à -5 pts
Défauts sur les courbes de départ	jusqu'à -5pts

Le nombre total de points déduits ne peut excéder 20.

160 Nageoire dorsale

161 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale.....	5 points
Jusqu'au début de la nageoire caudale	3 points
En dessous suivant la longueur	1 à 2 points
La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale	déduire jusqu'à 3 points

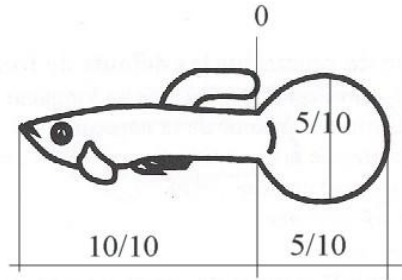
162 Exemples de déduction de points pour défauts de forme.

Début de nageoire ne s'élevant pas assez.....	jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts	jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale	jusqu'à -7 pts
Pointe de dorsale non courbée vers l'extérieur	- 1point

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

C3



163 C3 Queue ronde

164 La nageoire caudale est de forme ronde avec un diamètre égal à 5/10 de la longueur du corps.

165 La nageoire dorsale se termine en arrondi au début de la caudale.

166 **Nageoire caudale**

167 Attribution des points pour la longueur.

5/10 de la longueur du corps 10 points

4/10 de la longueur du corps 8 points

3/10 de la longueur du corps 4 points

Moins de 3/10 de la longueur du corps... aucun point

Plus de 5/10 de la longueur du corps ...déduire jusqu'à 3 points

168 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Nageoire caudale de forme ovalejusqu'à -5 points
Bords de caudale avec des parties plates jusqu'à -4 points
Autres écarts par rapport à la forme ronde.....jusqu'à -10 pts
Autres défauts comme dentelures..... jusqu'à -4 points

Le nombre total de points déduits ne doit pas dépasser 20.

169 Nageoire dorsale

170 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'au début de la nageoire caudale 5 points
En dessous suivant la longueurjusqu'à -4 points
La dorsal dépasse le début de la caudale, suivant la longueur
.....jusqu'à -4 points

171 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

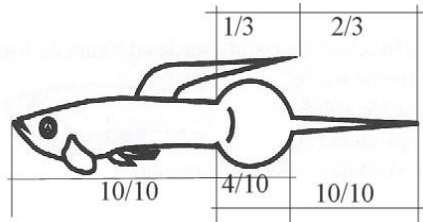
Début de nageoire ne s'élevant pas assez..... jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

C4

172 C4 Queue aiguille



173 Le démarrage de la caudale est de forme ronde avec un diamètre égal à $\frac{4}{10}$ de la longueur du corps.. Puis les rayons centraux s'étendent pour former une aiguille. La longueur totale de la nageoire correspond à la longueur du corps.

174 La nageoire dorsale s'élève abruptement au départ, avec une extrémité pointue, se termine au premier tiers de la nageoire caudale.

175 Nageoire caudale

176 Attribution des points pour la longueur.

10/10 de la longueur du corps	10 points
8/10 de la longueur du corps	8 points
6/10 de la longueur du corps	4 points
En dessous de 6/10 de la longueur du corps	0 point
Plus de 10/10 de la longueur du corps	déduire jusqu'à 3 points

177 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Aiguille non alignée avec axe du corps.....	jusqu'à -5pts
Aiguille mal formée	jusqu'à -5 pts
Aiguille trop large	jusqu'à -5 pts
Pointe finale pas assez marquée.....	jusqu'à -3 pts
Démarrage circulaire supérieur à 4/10 de corps...	jusqu'à -4 pts
Démarrage non circulaire	jusqu'à -3 pts
Transition entre démarrage et aiguille différente du standard	jusqu'à -8 pts
Autres défauts de taille ou de forme	jusqu'à -4pts

Le nombre total de points déduits ne peut excéder 20.

178 **Nageoire dorsale**

179 Attribution des points pour la longueur.

Jusqu'à la fin du premier tiers de la caudale.....	5 points
Jusqu'au début de la nageoire caudale	3 points
En dessous suivant la longueur	1 à 2 points
La nageoire dorsale dépasse le premier tiers de la nageoire caudale	déduire jusqu'à 3 points

180 Exemples de déduction de points pour défauts de forme :

Début de nageoire ne s'élevant pas assez.....	jusqu'à -3 pts
Fortes dentelures ou défauts	jusqu'à -2 pts
Écart par rapport à la forme idéale	...jusqu'à -7 pts

Le total des points déduits ne peut excéder 8.

On ne retire des points qu'une seule fois pour la même faute.

181 **Annexe 1**

182 De nouveaux standard peuvent être intégrés dans l'IHS sur proposition d'une association membre de l'IKGH, lorsque le nouveau standard a été présenté dans trois concours internationaux de Guppy différents sur deux années consécutives et et qu'elle soit reconnue comme nouvelle forme standard.

183 Le proposant doit fournir les normes d'évaluation du nouveau standard au conseil d'administration de l'IKGH. Le président de l'IKGH organise un vote de toutes les associations pour décider de l'acceptation de la nouvelle norme dans l'IHS

184 Le vote se fera par écrit et le président de l'IKGH publiera le résultat.

185 Si le vote atteint la majorité des 2/3 (de tous les suffrages exprimés), le nouveau formulaire standard doit être inclus dans l'IHS à partir de janvier de l'année suivante.

186 **Annexe 2**

187 Les associations membres de l'IKGH doivent vérifier l'utilisabilité de l'IHS et le reviser ainsi que ses annexes tous les 4 ans.

188 Les associations adhérentes doivent déclarer utiliser la « Norme internationale d'élevage de haut niveau » (IHS) en vigueur dans les Concours Du Championnat d'Europe et dans les concours Internationaux de Guppy. Le Championnat d'Europe est organisé par l'IKGH (depuis 1981) et reste le domaine de l'IKGH tant que l'IKGH existe ou jusqu'à ce qu'un autre règlement soit convenu.

189 Cette déclaration n'est pas requise si un autre document est remis à l'IKGH qui confirme cette déclaration.

190 DatePrésident

191 **Annexe 3**

192 Les couleurs de surface influencent la surface de la peau des guppys et peuvent même couvrir la couleur de fond. Les couleurs de surface peuvent ainsi se présenter comme un motif (patron).

193 Les couleurs pures sont décrites comme des couleurs intenses, saturées et non mélangées. Les couleurs interrompues sont des couleurs mélangées.

194 La couleur de fond peut s'apercevoir facilement sur le dessus de la tête sous un bon éclairage et se distingue par les caractéristiques suivantes :

195 1 Gris sauvage: dominant.

La couleur de corps grise est la couleur prédominante dans les populations de guppys naturels.

196 2 Or: récessif.

La moitié du pigment noir (mélanophores) est manquante les écailles présentent un bord sombre.

197 3 Blond: récessif.

Les pigments foncés sont pratiquement absents.

198 4 Bleu: récessif.

Les pigment jaune et rouge sont absents.

199 5 Pink (Rose) : récessif.

Les pigments sombres et clairs (rose) en lignes distinctes dans la partie supérieure du pédoncule.
(plus facilement visible sur la femelle).

200 6 Albinos: récessif.

La pigmentation peut manquer complètement, yeux rouges (RREA = Real Red Eye Albino).

201 7 Blanc: double récessif, de Blond et Bleu.

les pigments jaune et rouge manquent. Les mélanophores sont petits et ponctiformes.

202 8 Argent: double récessif, du bleu et de l'or.

Les pigments jaunes et rouges manquent. Les écailles présentent des bords foncés.

203 9 Crème: double récessive, de Blond et Gold.

Avec ou sans pigmentation noire, toujours des yeux noirs.

203a 10 Lutino: récessif.

La pigmentation peut manquer totalement, yeux rouges foncés (WREA = Wine Red Eye Albino).

204 Si la couleur du corps d'une garniture n'est pas clairement définie, elle doit être classée comme gris sauvage.

205 Codification pour les couleurs de surface / dessin :

1 Rouge: tous les tons rouges pertinents dans leur pureté.

Remarque: pour cette couleur, le rouge peut être orange, rouge foncé ou rouge clair ainsi que toutes les nuances de rouge pastel, le tout sans marques ni motifs.

2 Bleu: tous les tons bleus pertinents dans leur pureté.

Remarque: pour cette couleur, le bleu peut être bleu foncé ou bleu clair ainsi que toutes les nuances de bleu pastel, toutes sans marques ni motifs. 3 Vert: tous les tons verts pertinents dans leur pureté.

Remarque: pour cette couleur, le vert peut être vert foncé ou vert clair ainsi que toutes les nuances de vert pastel, le tout sans marques ou motifs.

4 Jaune: tous les tons jaunes pertinents dans leur pureté. Remarque: pour cette couleur, le jaune peut être jaune foncé ou jaune clair ainsi que toutes les nuances de jaune pastel, sans marques ni motifs.

5 Blanc: tous les tons blancs pertinents dans leur pureté. Remarque: pour cette couleur, le blanc peut être un blanc plus foncé ainsi que tous les tons de blanc pastel, tous sans marques ni motifs.

6 Noir: tous les tons noirs pertinents dans leur pureté. Remarque: pour cette couleur, le noir est un noir uni sans marques ni motifs.

7 Néon: une combinaison de couleurs de rouge avec une teinte bleue, avec une intense luminosité.. En fonction de la lumière et du bien-être des poissons, il peut apparaître que le rouge ou le bleu a un éclat métallique.

Remarque: en utilisant l'exemple du «néon rouge», le rouge est sous-jacent à la teinte bleue. Selon la bonne lumière et le bien-être du poisson, l'intensité de la couleur bleue peut sembler plus rougeâtre ou bleuâtre.

8 Moscou: selon le bien-être des poissons, une couleur bleue, noire ou verte très intense est présente à l'avant du corps avec un éclat métallique.

Remarque: Cela va de l'avant du corps intensément coloré (de la tête au début de la nageoire dorsale) jusqu'au corps entièrement coloré avec un éclat métallique

9 Métallique: selon la zone d'où provient la lumière et le bien-être du poisson, les couleurs se présentent avec un éclat métallique

Remarque: limitation à quelques couleurs, que l'on retrouve régulièrement dans les divers concours. En plus du jaune, du rouge, du vert et du bleu, des pseudonymes tels que Störzbach, Micariff ou Platinum doivent être inclus.

10 ½ noir et ¾ noir: la moitié ou les trois quarts de l'arrière du corps sont noirs sans motif ni marque.

11 Snakeskin / Filigrane:

Snakeskin décrit un motif sinueux avec des nuances de couleurs claires et foncées.

Filigrane décrit un motif fin en forme de petits points légers irréguliers en nuance clair-foncé

12 Émeraude de Vienne :

des surfaces remplies de taches multicolores irrégulières avec un effet de nuance d'émeraude.

13 Unicolore : toute couleur unique non décrite en 1 à 6.

Remarque: ces couleurs sont sans marques ni motifs.

14 Bicolore : un mélange de deux couleurs quelconques.

Il peut être dans n'importe quelle proportion ou motif sauf pour ½ noir et ¾ noir (10) ou Snakeskin / Filigrane (11), les deux ayant leur propre code couleur.

15 Multicolore : un mélange de 3 couleurs ou plus. Toutes les couleurs mélangées des points 1 - 6 et 13. Cela comprend les marques et les motifs qui ne sont pas inclus dans 10, 11, 12, 16, 17, 19 et 20.

Remarque: avec au moins deux couleurs avec des marques et des motifs non répertoriés ci-dessus.

16 Mosaïque Le pigment sombre se présente sous forme de motifs alternés avec du blanc, du jaune, du rouge ou du bleu. Les motifs en mosaïque de haute qualité ont généralement une couverture égale de la couleur noire avec l'autre couleur. Il doit y avoir une délimitation claire des couleurs sans bords flous. Il n'y a pas de motif ou de forme réguliers. Le motif pourrait être une bande incurvée parallèle au pédoncule, similaire mais avec des lignes dentelées (connues sous le nom d'éclair) ou de grandes taches noires de forme irrégulière. Le motif doit être uniforme sur toute la queue. La couleur ou le motif du corps et la couleur et le motif dorsaux doivent correspondre à la queue. Il n'y a pas de mosaïque chez les guppys à queue d'épée. La mosaïque est un motif de coloration des nageoires. La couleur et le motif du corps ne font pas partie du phénotype Mosaïque.

17 Galaxy Ce motif doit être considéré comme une combinaison de métallique et de Snakeskin / Filigrane. La zone de la tête et du cou semble métallique jaune ou vert avec quelques taches sombres. A partir du milieu du corps, le poisson présente un motif strié formant un méandre jusqu'à la queue. Les nageoires dorsale et caudale présentent un motif identique de rayures / points noirs.

Remarque: Galaxy n'est pas limité aux standards Bêche et Ronde mais aussi aux catégories grandes queues et queues d'épées.. Même la soi-disant «Médusa» appartient à Galaxy.

18 Blue Japan et Blue Singa : un bleu clair métallisé qui s'étend sur l'arrière du corps (Blue Japan) ou un bleu clair métallique similaire qui s'étend sur le corps entier (Blue Singa). Remarque : on observe souvent que dans la région de la tête du poisson Blue Japan, un or métallique

ou un ton rouge est présent.

19 Grass bleu / rouge: les nageoires dorsale et caudale

montrent une distribution uniforme petits points noirs.

Dans les guppys Blue Grass et Red Grass, la couleur est argentée avec (selon l'humeur du poisson) une tache bleu foncé, qui commence derrière la nageoire pectorale et se termine au centre du pédoncule caudal.

Remarque : Red Grass montre des taches rouges inégalement distribuées sur le corps.

Alors que des tons de bleu sont présents dans les nageoires de Blue Grass, il y a des tons de couleur rougeâtre dans Red Grass.

20 Santa Maria: Un bloc de couleur noire ou bleu foncé sur le dessus du guppy du museau jusqu'à la caudale avec une autre couleur unique ou un motif de couleurs.

206 normes internationales d'élevage de guppy 2018 page 42

207 Pink Moscou / Panda: Cette combinaison de couleurs a été officiellement reconnue lors de la réunion IKGH de 2014 à Bielsko-Biala. La couleur blanc argenté de l'avant du corps devient bleu foncé ou noire dans la moitié arrière du corps, donnant ainsi au poisson l'apparence d'un panda aux yeux noirs. La couleur des nageoires varie du bleu au noir .. Un léger motif Snakeskin / filigrane dans la zone argentée du corps est également possible.

Remarque: Pink Moscou est limité aux standards de guppys Bêche et Ronde.

208 Répartition des catégories.

209 La catégorie Grandes Queues comprend :

- A1 Quee en éventail
- A2 Queue triangle
- A3 Queue voilée
- A4 Queue drapeau/étendard
- A5 Queue Demi-Lune

210 La catégorie Queues d'Epées comprend :

- B1 Queue double épée
- B2 Queue épée haute
- B3 Queue épée basse
- B4 Queue Lyre

211 La catégorie Queues Courtes comprend :

- C1 Queue Bêche
- C2 Queue Piquée
- C3 Queue Ronde
- C4 Queue Aiguille.

212 **Annexe 4**

Principes pour l'exécution du Championnat d'Europe des éleveurs de Guppy et des concours internationaux de Guppy.

§ 1.1 L'application de ce règlement est obligatoire pour tous les concours d'un championnat européen et tous les concours internationaux déclarés à l'I.K.G.H.

§ 1.2 Seules les associations membres de l'I.K.G.H peuvent être organisatrices d'un concours de Guppys comptant pour le Championnat d'Europe

§ 1.2a Conditions minimums nécessaires pour un concours du Championnat d'Europe :

- 1 Conditions identiques pour toutes les garnitures
- 2 Une garniture par aquarium.
- 3 Diffusion d'air dans tous les aquariums du concours
- 4 Même lumière sur l'ensemble des aquariums de l'exposition (empêcher la lumière directe du soleil sur les aquariums)
- 5 Aquariums en verre collé
- 6 Couvercle en verre sur chaque aquarium
- 7 Le fond doit être bleu-foncé ou noir. Tous les fonds des bacs du concours doivent être de la même couleur
- 8 Température minimum de l'eau des aquariums 22°C.
- 9 Eclairage par-dessus et par l'avant selon un angle de 45°.
- 10 Pour le jugement, les codes précis des garnitures seront indiqués. L'accès à l'exposition sera fermé au public,

seuls les juges et les organisateurs seront autorisés à entrer.

- 11 Aquarium de 10 à 12 litres
- 12 Des petites plantes pourront se trouver dans les aquariums.
- 13 Condition d'eau adéquate pour les Guppys (bien-être des poissons)
- 14 Les valeurs de dureté et de pH de l'eau sont données lors de l'annonce du concours.
- 15 Les poissons doivent être acclimatés à la température de l'eau
- 16 Durant le jugement, seuls trois poissons doivent se trouver dans l'aquarium. Les poissons supplémentaires seront mis à part par le responsable du concours.
- 17 Utilisation d'un formulaire homogène (Nom, pays, association, standard, couleur de fond, couleur de surface, nombre). Pour l'inscription des poissons :
 - 1 Il doit y avoir un formulaire par sélectionneur (un même formulaire ne doit pas être utilisé pour plusieurs éleveurs)
 - 2 Le formulaire doit indiquer le nom de l'éleveur, le pays, l'association et l'Etat. Chaque inscription de garniture doit utiliser de préférence les codes de références de l'IKGH concernant le type de standard et les couleurs et patrons.
 - 3 Le formulaire doit indiquer que l'éleveur accepte toutes les règles et exigences du club hôte et de l'IKGH et doit être signé. (Voir le supplément 5 pour un exemple)
- 18 Pour le public, présence d'une étiquette mentionnant le nom de l'éleveur, le pays, l'association, le standard, la couleur de fond, la couleur de surface, le classement et

les points.

- 19 1 La liste des juges qui ont accepté une invitation à juger Le Championnat d'Europe doit être publiée via l'IKGH au moins 2 semaines avant le jour du jugement. Les juges effectifs peuvent encore changer avant l'événement et leur sélection doit se conformer aux règles de l'IKGH.
2 Tout juge stagiaire doit être inclus dans la liste des juges du concours lorsqu'elle est publiée (au moins 2 semaines avant l'événement)
- 20 Aucune prise de photo n'est autorisée dans la salle accueillant le concours avant la fin du jugement.
- 21 Chaque concours individuel doit faire sa propre sélection des personnes, qu'elle souhaiterait inviter à participer, le cas échéant, en tant que juges stagiaires.
- 22 Tous les bacs réutilisés après le décès d'un poisson doivent être désinfectés, nettoyés et séchés avant le remplissage avec l'eau préparée pour accepter de nouveaux occupants.
- 23 1 Des preuves photographiques doivent être prises des guppys morts. Cela ne doit pas se faire pendant le jugement.
2 Les garnitures mortes et disqualifiées doivent être incluses dans le nombre total de garnitures et le nombre de garnitures par association, mais en plus « nombre de morts » et “ nombre de disqualifiés » doivent être indiqués dans la page de résumé du rapport du concours. Une page distincte du rapport doit détailler les raisons de la disqualification ou du décès (si elles sont connues).
3 Un formulaire standard (voir le supplément 5) doit être utilisé, signé pour enregistrer les détails de tous

les guppys morts. Il doit être rempli par le responsable du concours et signé par l'Observateur International.

§ 1.2b L'IKGH recommande que tous les clubs membres qui organisent un Concours International ou une manche du Championnat d'Europe aient souscrit une assurance responsabilité civile.

§ 1.2c Si l'on constate que les critères minimums ne sont pas remplis lors d'un passage du Championnat d'Europe, les résultats ne seront pas pris en compte dans les résultats du Championnat d'Europe. Chaque participant a connaissance de ces règles et par sa participation au Championnat d'Europe se déclare en accord avec elles.

§ 1.3 Les organisateurs s'obligent à fixer la date de l'exposition dans la période de l'année se situant entre le 15 avril (début de la première manifestation) et le 31 octobre (fin de la dernière manifestation). Un décalage d'une semaine est admis.

§ 1.4 1 1 Il doit y avoir au moins deux semaines entre les dates de début des manifestations.

2 Une liste fixe des dates de manifestations doit être utilisée pour allouer les manches du Championnat d'Europe basé sur deux semaines d'intervalle après la première date qui serait le samedi 15 avril / le samedi suivant le 15 avril.

2 Cet intervalle est requis pour les concours du Championnat d'Europe.

3 Lorsque deux concours sont présentés à la même date, la première demande est prioritaire (le cachet de la poste faisant foi).

4 Si le cachet de la poste est le même, le concours comptant pour le Championnat d'Europe est prioritaire sur l'autre.

5 Si toutes les associations concernées sont qualifiées pour le Championnat d'Europe, c'est celle qui est la

mieux classée qui est prioritaire.

- 6 Si aucune des associations n'est qualifiée pour un passage du Championnat d'Europe, un vote est organisé.

§ 1.5 1 Les dates des concours doivent être communiqués à l'administrateur de l'I.K.G.H entre le 1er juin et le 30 novembre de l'année précédent l'année de la manifestation.

2 Il doit être précisé s'il s'agit d'un concours de couples ou de trios.

3 Pour la publication et la convocation à une manifestation, les dates d'ouverture et de fermeture doivent être indiquées, sans prendre en considération les jours d'inscription et de jugement des poissons.

4 Les invitations doivent être envoyées dans un délai de **trois** mois avant la manifestation aux associations adhérentes de l'I.K.G.H et au Comité Administratif de l'I.K.G.H.

5 En cas d'envoi par courrier électronique, l'expéditeur doit demander une confirmation de lecture de son courrier. Si dans les deux semaines suivantes, il n'y a pas de confirmation de lecture du destinataire, la convocation doit être envoyée par courrier postal.

§ 1.6 Le nombre de participants ne peut pas être limité.

§ 1.7 1 L'organisateur peut limiter le nombre de garnitures par participant.

2 Une restriction éventuelle du nombre de garnitures doit être prévue dans la convocation.

§ 1.8 Des garnitures déclarées le jour de l'inscription peuvent être incluses dans le concours dont le jugement a commencé à la discrétion de l'organisateur de la manifestation si les juges en sont d'accord.

§ 2.1 1 Le droit de participation est ouvert à tout éleveur ou groupe d'éleveurs ayant élevé eux-mêmes leurs Guppys.

2 La participation aux manifestations de l'IKGH ne peut être faite que par des personnes inscrites à

titre individuel et non au nom d'une entreprise.

3 Un participant à une manifestation de l'IKGH doit prendre toutes les responsabilités et dispositions nécessaires et assumer les coûts liés à l'envoi de guppys à un concours.

§ 2.2 1 Pour la disposition et l'organisation des 7 manches du Championnat d'Europe les règles suivantes sont applicables :

2 Deux concours maximum pour le Championnat d'Europe sont autorisés par pays.

3 Un maximum d'un concours par couples du Championnat d'Europe ou concours par trios du Championnat d'Europe est autorisé par association adhérente à l'IKGH est autorisée par an.

Une association membre est autorisée à accueillir à la fois une compétition par couple et une compétition par trio du Championnat d'Europe par an si ses membres par leurs résultats de l'année précédente en ont gagné le droit. Les 2 compétitions sont accueillies lors de la même manifestation et au même moment. L'Association doit posséder une installation suffisante pour organiser un "double concours" et avoir accueilli trois manifestations du Championnat d'Europe au cours des années précédentes.

4 Cinq membres de l'IKGH se voient attribuer une du Championnat d'Europe par leur participation à des manifestations du Championnat d'Europe de l'année précédente.

5 La manche du Championnat d'Europe est décernée au moyen de la liste des résultats du Championnat d'Europe précédent de chaque catégorie (Grandes queues, queues d'épée, queues courtes)

6 Dans un premier temps, les compétitions du Championnat d'Europe sont attribuées aux gagnants de chaque catégorie, par la suite au deuxième de chaque catégorie, puis au troisième de chaque

catégorie, etc.

Cette règle désigne les 3 premiers à être sélectionnés, un de chaque catégorie.

Les deux suivants sont désignés en prenant le plus haut score combiné sur l'ensemble des 3 catégories (en écartant ceux déjà désignés et ceux qui n'ont pas fait de demande etc.) en respect du processus indiqué.

7 A égalité de place la priorité sera accordée à l'association ayant le score le plus élevé.

8 Le droit pour les deux autres concours du Championnat d'Europe va aux associations qui n'ont pas eu de concours depuis longtemps, sous réserve qu'elles appliquent le jugement selon les règles I.H.S.

9 En cas de conditions identiques(cf par 7), la priorité sera accordée en fonction de la date de la demande (cachet de la poste faisant foi _ voir 1.4

10 Un club doit être membre à part entière de l'IKGH pendant 3 années consécutives avant de pouvoir obtenir une compétition du Championnat d'Europe.

Si un éleveur remporte un Championnat d'Europe, son association ne peut pas se voir attribuer une compétition du Championnat d'Europe si elle est membre de l'IKGH depuis moins de trois ans.

11 Si, au cours d'une même année, une ou plusieurs associations qualifiées renoncent à leur droit d'organisation d'un concours du Championnat d'Europe, les associations non qualifiées peuvent être autorisées à en organiser un.

§ 2.3 Le président de l'IKGH est responsable de l'organisation du Championnat d'Europe.

§ 2.4. 1 Toutes les associations membres de l'I.K.G.H doivent Etre informées par le président de l'I.K.G.H des compétitions comptant pour le Championnat d'Europe, avant le 31 décembre de l'année précédente (date de la messagerie électronique ou cachet de la poste faisant foi).

- 2 Les autres concours ne comptant pas pour le Championnat d'Europe seront communiqués dès que l'I.K.G.H en aura connaissance.

§2.5 Les tâches du président de l'I.K.G.H consistent à :

- 1 Rassembler les annonces de concours comptant pour le Championnat d'Europe ou pour tout autre concours international de Guppys et les communiquer aux associations membres de l'I.K.G.H.
- 2 Calculer les résultats provisoires à partir du deuxième concours, déterminer le résultat final du Championnat d'Europe et les communiquer aux associations participantes.

Les dommages dus au transport ainsi que les disqualifications sont inscrits avec 0 point.

§ 2.6 1 Le Championnat d'Europe est constitué de 2 compétitions, une pour les trios et l'autre pour les couples, les deux sont réparties en 3 catégories, qui sont décrites dans les articles 209, 210 et 211.

- 2 Les prix d'honneur et autres récompenses seront pris en charge par l'I.K.G.H.
- 3 Un trophée doit être remis chaque année pour chacune des catégories.
- 4 S'il y a deux éleveurs ou plus ayant le même nombre de points dans la liste finale des résultats, chacun d'eux doit recevoir un trophée.
- 5 Le deuxième et le troisième du Championnat d'Europe par catégorie obtiennent également une récompense.
- 6 Le président doit délivrer des certificats à tous les participants qui ont participé au minimum 4 manches des concours du Championnat d'Europe IKGH. Le certificat doit spécifier Championnat d'Europe IKGH, l'année, la compétition trios ou couples ainsi que la catégorie (grandes queues, queues d'épée, queues courtes), le nom de l'éleveur et de son association ainsi que son classement et le nombre de points obtenus.

- § 2.7 1 Le Championnat IKGH d'Asie est constitué de 2 compétitions, une pour les trios et l'autre pour les couples, les deux sont réparties en 3 catégories, qui sont décrites dans les articles 209, 210 et 211.
- 2 Les prix d'honneur et autres récompenses seront pris en charge par l'I.K.G.H.
 - 3 Un trophée doit être remis chaque année pour chacune des catégories.
 - 4 S'il y a deux éleveurs ou plus ayant le même nombre de points dans la liste finale des résultats, chacun d'eux doit recevoir un trophée.
 - 5 Le président doit délivrer des certificats à tous les participants qui ont participé au minimum 4 manches du Championnat. Le certificat doit spécifier Championnat d'Asie IKGH, l'année, la compétition trios ou couples ainsi que la catégorie (grandes queues, queues d'épée, queues courtes), le nom de l'éleveur et de son association ainsi que son classement et le nombre de points obtenus.
 - 6 Tous les éleveurs doivent participer à 4 concours pour que la somme des points calculée sur le minimum de 4 manches permette leur classement dans le Championnat d'Asie.
 - 7 Les participants doivent être membres d'une association membre de l'IKGH.
 - 8 Les participants qui concourent doivent se conformer à toutes les exigences et règles édictées par l'IKGH et le Championnat d'Europe
 - 9 Les participants doivent avoir les résultats d'au moins 4 manches du Championnat d'Europe à inclure dans le Championnat d'Asie de l'IKGH pour recevoir des certificats et des trophées.
 - 10 Tous les concurrents ayant obtenu les résultats de 4 manches du Championnat d'Europe recevront un certificat conformément aux règles du Championnat d'Europe IKGH.

§2.8 1 Le Championnat IKGH Amériques/Hémisphère

occidental est constitué de 2 compétitions, une pour les trios et l'autre pour les couples, les deux sont réparties en 3 catégories, qui sont décrites dans les articles 209, 210 et 211.

- 2 Les prix d'honneur et autres récompenses seront pris en charge par l'I.K.G.H.
- 3 Un trophée doit être remis chaque année pour chacune des catégories.
- 4 S'il y a deux éleveurs ou plus ayant le même nombre de points dans la liste finale des résultats, chacun d'eux doit recevoir un trophée.
- 5 Le président doit délivrer des certificats à tous les participants qui ont participé au minimum à 4 manches du Championnat. Le certificat doit spécifier Championnat d'Amériques/Hémisphère occidental IKGH, l'année, la compétition trios ou couples ainsi que la catégorie (grandes queues, queues d'épée, queues courtes), le nom de l'éleveur et de son association ainsi que son classement et le nombre de points obtenus.
- 6 Tous les éleveurs doivent participer à 4 concours pour que la somme des points calculée sur le minimum de 4 manches permette leur classement dans le Championnat d'Amériques/Hémisphère occidental.
- 7 Les participants doivent être membres d'une association membre de l'IKGH.
- 8 Les participants qui concourent doivent se conformer à toutes les exigences et règles édictées par l'IKGH et le Championnat d'Europe
- 9 Les participants doivent avoir les résultats d'au moins 4 manches du Championnat d'Europe à inclure dans le Championnat d'Amériques/Hémisphère Occidental de l'IKGH pour recevoir des certificats et des trophées.
- 10 Tous les concurrents ayant obtenu les résultats de 4 manches du Championnat d'Europe recevront un

certificat conformément aux règles du Championnat d'Europe IKGH.

- § 3.1 1 Pour les compétitions de trio, seront jugées les garnitures de 3 mâles.
Pour les compétitions de couples, seront jugées les garnitures formées d'une femelle et d'un mâle.
2 Si un trio de 3 mâles ou un couple (ensemble mâle et femelle) n'est pas complet avant le jugement, la garniture doit être disqualifiée.
3 Si un guppy doit périr avant que la garniture ait été évaluée par un juge, la garniture doit alors être disqualifiée.
4 Une femelle correspondante doit être envoyée avec chaque trio de mâles et être maintenue dans le bac d'exposition avec les 3 mâles mais ne fera pas partie de l'évaluation. L'ensemble des 4 poissons est la propriété de l'association organisatrice de la manifestation.
- § 3.2 A chaque concours comptant pour le Championnat d'Europe, le participant peut exposer différentes formes ou couleurs.
- § 3.3 Si en cours d'année un éleveur change d'association ou s'il est affilié à plusieurs, il sera tenu compte pour le Championnat d'Europe de cette année de la première association au nom de laquelle il a concouru.
Un juge ne peut être inscrit que pour la seule association à laquelle il est affilié pour l'année en cours. Il doit participer aux concours en tant qu'adhérent de cette association. Un juge ne peut être inscrit à une association et concourir en tant que membre d'une autre.
- § 3.4 La répartition des groupes est définie comme suit :
1 Les garnitures doivent être classées par forme - standard.
2. Les garnitures doivent être classées dans le même standard par couleur de fond.

3. En cas de participation suffisante, les garnitures peuvent être classées par couleur de surface ou dessin dans le même standard et la même couleur de fond.

4. Selon la participation, l'importance des groupes sera de 5 à 20 garnitures.

5. La répartition des garnitures par standards, couleurs de fond et couleur de surface est la tâche de l'organisateur du concours en collaboration avec les juges. Une détermination par l'éleveur lui-même ne s'applique pas.

6. La codification des garnitures doit être lisible près de chaque bac pour les juges, au moins le code de la forme standard et de la couleur de fond (voir l'I.H.S). Lors de l'établissement des groupes, cette codification doit être attribuée pour chaque groupe.

§ 3.5 Femelles, formes et couleurs spéciales sont rangées dans un groupe particulier. Ce groupe est hors compétition.

§ 3.6 L'IKGH recommande que les poissons soient toujours transportés en sacs individuels.

§ 4.1 Le jugement doit toujours être fondé sur la dernière version de l'IHS (Standard International d'élevage de Haut Niveau)

§ 4.2 1 Chaque organisateur d'une compétition du Championnat d'Europe ou d'un autre concours International de Guppy doit s'assurer que cinq juges de l'IKGH évaluent et jugent chaque garniture.

L'organisateur d'un concours IKGH pour doit garantir pour chaque juge actif et observateur international un minimum de:

- a) Paiement de l'hébergement pour 1 personne pour 2 nuits (pour un concours de 3 jours)
- b) Fourniture gratuite de repas toute la journée pour 1 personne pendant 2 jours ou indemnité de repas d'une journée complète pour 1 personne pendant 2 jours en accord avec la législation en vigueur dans le pays de la manifestation.

Les frais de déplacement liés au transport vers le lieu de la manifestation sont pris en charge par chaque juge et observateur international lui-même, sauf indication contraire dans l'invitation à participer au concours.

2 L'IKGH rassemble et consigne les changements apportés à la liste des juges constamment prêts pour l'année suivante. La liste publiée le 1 janvier ne peut pas être modifiée pour l'ensemble de la saison sauf pour supprimer les noms de ceux considérés comme non disponibles ou incompetents.

3 Cette liste est fermée en janvier, distribuée et inscrite dans les notes complémentaires.

4 La liste des juges doit alors demeurer inchangée jusqu'au mois de janvier suivant.

5 Pas plus de deux juges d'un pays sont autorisés. Si pendant le spectacle un juge est incapable de continuer, un juge de l'organisation association peut prendre sa place.

6 Un maximum de deux juges doivent être employés par une association ou un pays.

7 Un juge ne peut représenter qu'une seule association.

8 Si un juge change d'association pendant l'année du Concours ou s'il est membre de plusieurs associations Il doit figurer dans les résultats en tant que member de l'association dont il est déclaré juge.

9 Pour chaque garniture, à partir des cinq notes des juges, le résultat le plus élevé et le plus bas sont annulés.

10 La note finale de la garniture est alors la moyenne des résultats restants.

11 1 L'arrondissement doit être comme suit : $1/3 = 0,33$ points, $2/3 = 0,67$ points.

L'arrondissement des points doit également être utilisé pour déterminer les résultats globaux de la compétition pour un concurrent en appliquant la même méthode.

- § 4.3 Le nom des juges doit être indiqué sur la liste des résultats.
- § 4.4 Les évaluations des juges sont sans appel.
- § 4.5 L'organisateur d'un passage du Championnat d'Europe est obligé d'apporter les mêmes conditions d'expositions à toutes les garnitures concernant la dimension des aquariums et la qualité de l'éclairage (entre autre protéger de la lumière extérieure et du jour) et doit le préciser dans la convocation.
- § 5.1 L'organisateur d'un concours du Championnat d'Europe ou d'un concours international est tenu :
1. De prévoir les meilleures conditions possibles de manipulation des poisons de concours.
 2. De présenter et de juger chaque garniture d'un éleveur. Pour les garnitures arrivées complètes dont un poisson est mort ou a sauté de l'aquarium, la décision de jugement incombe à l'organisateur de l'exposition
 3. De donner, pour chaque garniture, un diplôme mentionnant le standard, la couleur de fond, la couleur de surface, la place et les points obtenus dans le concours.
 4. La liste officielle des résultats doit être envoyée à chaque association participante et à l'administration de l'I.K.G.H au plus tard dans les 4 semaines qui suivent l'ouverture du concours.
 5. Lorsqu'il s'agit d'un passage du Championnat d'Europe, une liste séparée avec le meilleur résultat de chaque participant par catégorie (grande queue, queue épée et queue courte) est ajoutée à la liste officielle.
 6. Envoyer leur liste de résultats dans « Excel » au secrétaire de l'IKGH, avec les meilleurs résultats de chaque éleveur en queue large, en

queue d'épée et en queue courte.

7. Envoyer l'annonce de la manifestation et la liste complète des résultats de chaque concours en format PDF au secrétaire de l'IKGH pour utilisation sur le site Web de l'IKGH.

§ 5.2 La liste des résultats doit mentionner les données suivantes :

- 1 Le nombre d'associations participantes avec le nombre d'exposants et de garnitures.
2. Le nom des juges et observateur internationaux et le nom de l'association à laquelle ils appartiennent, ainsi que le nom du responsable du concours.
3. Pour chaque garniture, le groupe de jugement, le nom de l'éleveur et de son association, la place et les points obtenus.
- 4 La signature du responsable du concours qui officialise la liste des résultats.

§ 5.3 La liste des résultats officiels peut être dupliquée et publiée à volonté par chaque association.

§ 6 1 Les résultats de la garniture la mieux placée de chaque exposant dans chaque catégorie sont additionnés pour le classement du Championnat d'Europe.

2 S'il y a plus de 4 concours, les 4 meilleurs résultats par catégorie seront pris en compte.

3 L'éleveur qui obtient le meilleur score total dans une catégorie est le Champion d'Europe de cette catégorie.

§ 7 Les poissons ne sont pas réexpédiés après le concours : ils deviennent la propriété de l'association organisatrice.

Des arrangements différents sont à convenir avec le responsable du concours sauf si des règles différentes ont été annoncées par l'organisateur.

- § 8 1 La convocation devra être établie suivant le modèle de l'Annexe 5.
- 2 Chaque association organisatrice est tenue d'envoyer la convocation à l'administrateur de l'I.K.G.H non seulement dans la langue de son pays mais également en Allemand et en Anglais.
- § 9 1 Les points attribués par les juges seront envoyés au représentant de l'IKGH de chaque association. Tout éleveur peut demander au Président de son association que lui soient communiqués les points de ses propres résultats.
- 2 L'identité de chaque juge ne doit pas figurer sur la liste des scores.
- § 9a 1 Lors d'un passage du Championnat d'Europe, un observateur international doit être présent pour surveiller l'application des règles I.H.S en vigueur.
- 2 1 Cet observateur ne peut être qu'un juge international inscrit à l'I.K.G.H.
- 2 L'Observateur International ne doit pas faire partie de l'équipe de jugement.
- 3 L'Observateur ne doit pas être membre de l'association qui organise le concours.
- 3 Les critères minimums pour les concours du Championnat Européen conformément au § 1.2a doivent être consignés sur un formulaire et signés par l'observateur international puis transmis au responsable du concours. Ce dernier contresigne le document et l'envoie à l'I.K.G.H avec la liste des résultats. Le formulaire standard est disponible dans l'annexe 5 de l'IHS et devrait être également publié sur le site de l'IKGH.
- 4 Le responsable du concours accuse alors réception de ce formulaire et le transmet au président de l'IKGH.
- § 10 Le délégué de l'I.K.G.H d'une association est compétent envers l'administration de l'I.K.G.H pour

l'acquisition d'un concours du Championnat d'Europe.

- § 11.1 1 Ces règlements, pour la réalisation d'un passage du Championnat d'Europe ou d'un concours international sont obligatoires pour chaque association participante ainsi que pour ses membres.
- 2 Ils sont automatiquement reconnus par la simple participation à un concours comptant pour le Championnat d'Europe ou à un simple concours international.
- § 11.2 Si une association constate des irrégularités contre le règlement, dans un concours du Championnat d'Europe ou dans un concours international elle est tenue de le signaler à l'administration de l'I.K.G.H ainsi qu'à l'association organisatrice dans les deux semaines suivant le concours.
- § 11.3 1 L'administrateur de l'I.K.G.H informera l'association organisatrice et les associations membres dans la semaine qui suit.
- 2 Il indiquera en même temps la sanction proposée.
- § 11.4 L'association organisatrice a deux semaines pour répondre. La notification et la réaction seront envoyées pour vote à tous les membres de l'I.K.G.H dans les deux semaines suivant la réponse.
- § 11.5 1 Sanctions (multiples) possibles :
- 1 Pour l'Association
- Avertissement à l'association organisatrice
 - Interdiction d'organiser un concours durant 2 ans
 - Disqualification du concours : les résultats ne compteront pas dans le Championnat Européen.
- 2 Pour les juges ou observateurs internationaux
- avertissement
 - interdiction de juger / observer pendant 2 ans

- interdiction à vie de juger / observer
- interdiction à vie de participer à l'IKGH

3 Pour les concurrents

- avertissement
 - impossibilité de participer à un concours pendant 2 ans
 - interdiction à vie de participer au Championnat
 - exclusion à vie de l'IKGH

2 Une personne exclue ne sera pas autorisée à faire concourir ses poissons sous le nom d'une autre personne.

§ 11.6 Une disqualification ne peut être prononcée qu'en cas de graves irrégularités.

Voici une liste de ce qui est considéré comme une « infraction grave » pour laquelle une disqualification est possible. La liste n'est pas exhaustive et les autres sujets de plainte seront évalués par le président et les vice-présidents en fonction de leur gravité :

1 Mêmes conditions pour toutes les garnitures.

2 Une garniture de guppies par bac.

3 L'éclairage de l'ensemble du concours est le même sans lumière directe du soleil sur les bacs.

4 La couleur de fond de l'équipement du concours doit être bleu foncé ou noir. Chaque bac du concours doit avoir la même couleur de fond.

5 Qualités d'eau acceptables pour les guppies (bien-être des poissons)

6 La quantité des participants ne peut être limitée.

7 Le jugement est fondé sur la dernière version de l'IHS.

(Normes internationales d'élevage de haut niveau).

8 Tout organisateur d'une manche du Championnat d'Europe ou d'un concours International de Guppy veille à ce que cinq juges de l'IKGH jugent chaque garniture.

9 Au plus deux juges d'un pays sont admis

10 Un maximum de deux juges proviennent d'une même

association.

11 Afficher et juger chaque garniture d'un éleveur

12 Les exigences minimales selon 1.2a pour un concours du Championnat d'Europe, seront supervisées par l'Observateur International, confirmées par écrit et signées par l'Observateur International et remises au responsable du concours.

13 Tricherie ou préjudice / influence sur le comportement d'une association, un concurrent, un juge ou un observateur international.

§ 11.7 L'organisation de l'IKGH et ses membres ne peuvent tolérer aucun comportement ou communication grossier, insultant, irrespectueux, préjudiciable, intimidant, délibérément trompeur, antagoniste, hostile ou offensant, qu'il soit écrit ou parlé ou implicite. Toute personne qui jette le discredit à n'importe quel moment (pas forcément lors d'une manifestation du Championnat d'Europe), risque la procédure disciplinaire après examen et enquête par le président et les vice-présidents, qui doivent ensuite convenir d'une décision unanime avant sa mise en application.

Si quelqu'un établit que les règles ne sont pas respectées, l'association membre doit le signaler à l'IKGH et à l'association organisatrice dans la semaine suivant l'événement.

L'IKGH doit informer l'individu et son association dans un délai d'une semaine.

La personne doit répondre dans un délai d'une semaine.

L'IKGH doit enquêter et discuter entre le président et les vice-présidents dans les deux semaines après avoir avisé l'individu et son association.

Ce n'est que s'il y a un accord complet entre le président et les vice-présidents que l'affaire se déroulera comme suit :

A

1 Informer l'accusé du de ce qui lui est reproché et de la sanction risquée et lui donner un délai d'une semaine pour une réponse écrite, puis :

2 Informer tous les membres de l'IKGH.

3 Fournir tous les éléments de preuve à l'appui de l'accusation et

en meme temps des éléments de défense fournis, avec la réponse finale de l'accusé.

4 Proposer une sanction à partir de la liste des peines possibles. Les membres doivent alors répondre dans les deux semaines par un vote.

B

Si l'enquête détermine que l'accusé admet sa culpabilité, la sanction proposée peut être acceptée sans vote, mais les associations membres doivent être informées.

1 Peines possibles : (plus d'une peine peut être appliquée)

1 Juges et observateurs internationaux :

1 Donner un avertissement

2 Incapacité à juger/observer pendant deux ans

3 Interdiction à vie de juger / observer

4 Interdiction à vie de participer à l'IKGH

2 concurrents / particuliers

1 Donner un avertissement

2 Interdire de concourir pendant 2 ans au Championnat

3 Interdire à vie de concourir au Championnat

4 exclusion à vie de l'IKGH

2 Une personne sanctionnée ne pourra pas faire concourir ses poissons sous le nom d'une autre personne.

§ 12.1 En cas de vote à propos du §11.* une majorité simple des voix enregistrées est valable.

§ 12.2 Le droit de vote s'exerce selon les statuts administratifs de l'I.K.G.H.

Annexe 5

Modèle de convocation

ANNONCE PUBLIQUE DU CONCOURS
INTERNATIONAL (EXPOSITION INTERNATIONALE) DE
GUPPYS DE – nom de l'association

Date :

Lieu :

Heures d'ouverture :

Date d'arrivée des poissons :

Adresse :

Par voie ferrée :

Par avion :

Inscription des poissons : (nom de la personne responsable)

Date limite d'inscription :

Règlement

1. L'exposition (le concours) se déroulera suivant le règlement de l'I.K.G.H concernant le Championnat d'Europe des éleveurs de Guppys ainsi que les concours internationaux de Guppys
2. Installation :
 - Aquariums de :
 - Eclairage :
 - Valeurs de l'eau :
 - Fond arrière :
3. Prix et récompenses
4. La participation au concours implique, pour chacun des participants, l'acceptation sans restriction du présent règlement.

Lieu,
responsable du concours

Date

IKGH International Observer Form

Date.....		Club.....
International		TRIO / PAIRS show
1 Judge.....	Club.....	Country.....
2 Judge.....	Club.....	Country.....
3 Judge.....	Club.....	Country.....
4 Judge.....	Club.....	Country.....
5 Judge.....	Club.....	Country.....

Suppliment 4 ref. Number		Description	YES conforms to rules	NO Does not conform to the rules	Don't Know	Comments
§ 1.2a	1	Same conditions for all entries.				
	2	One entry of guppies per tank.				
	3	Air flow in the exhibition tanks.				
	4	Illumination of the whole display is the same, one must prevent direct sunlight on the tanks				
	5	All glass tanks.				
	6	Glass lids to the display aquariums.				
	7	The background colour of show equipment must be dark blue or black. Every tank in the exhibition must have the same background colour.				
	8	The water temperature must be at least 22°C (71.6°F).				
	9	Illumination from above / in front must be 45 degrees.				
	10a	During the Judging clear coding				
	10b	During the Judging no noise				
	10c	During the Judging the guppy show display is closed for all people – only judges and the show manager are allowed to enter.				
	11	Tanksize 10 – 12 litre				

	12	Little plants may or may not be placed in the aquariums.				
	13	Acceptable water qualities for guppies (wellbeing of the fishes).				
	14	Water values for dH and pH must be announced in the invitation.				
	15	Equalize water temperature before letting fishes into the tanks.				
	16	During the judging only 3 fishes must be in the tank. Any additional fish must be taken out by the Show Manager.				
	17	A standard form must be completed and presented with all entries at an IKGH show.				
		1 One form per breeder (ie forms not to be shared by more than one breeder)				
		2 The form should state the breeders name, country, club and state each guppy description of tail shape and colour preferably with the IKGH codes				
		3 The form should state that the breeder accepts all rules and requirements of the host club and the IKGH and should be signed.				
	18	Use tank labels for visitors that include: name, country, society, standard, body colour, cover colour, rank/place and points awarded.				
	19	1 A list of Judges who have accepted an invitation to judge a European Championship show must be published via the IKGH a minimum of 2 weeks before the judging day of the show. The actual judges may still change before the event and the selection must comply with the IKGH rules.				
		2 Any trainee judge must be included with the list of the show judges when it is published (a minimum of 2 weeks before the show)				

	20	No photography is allowed in the show room before judging is finished.				
	21	please list any trainee judges, their club and country in the comments at the end				
	22	All tanks reused following the death of an occupant must be disinfected cleaned and dried before refilling with prepared water to accept new occupants.				
	23	1 Photographic evidence must be taken of dead guppies.				
		This must not be done during the judging.				
		2 Dead and disqualified entries must be included in the total number of entries and the number of entries per club, but in addition "number of Dead" and "number of disqualified" must be listed as part of the show report summary page. A separate report page must detail reasons for disqualification and death (if known).				
		3 A standard form (see supplement 5) must be used, signed and submitted together with the International Observer form, to record details of all dead guppies. It must be completed by the show manager and signed by the International Observer				
§ 1.6		The quantity of participants cannot be limited.				
§ 1.7	1	The organiser may limit the number of guppy entries per participant.				
	2	Any limitation must be stated and confirmed on the announcement and invitation, and not indicated only as a possibility.				
§ 1.8		New arrival guppies may be included in the competition after the judgement has started at the discretion of the show organizer providing that there is no disturbance to the judges.				

	1b)	Free provision of all-day meals for 1 persons for 2 days or a full day meal allowance for 1 person for 2 days according to the legislation in force in the country of the show organiser.				
	5	Not more than two judges from one country are allowed. If during the show a judge is unable to continue, a judge of the organising association may take his place.				
	6	A maximum of two judges must be employed from any one club or any one country.				
	7	A judge can only represent one club.				
§ 4.3		The judges must be included on the result list by their full name.				
§ 4.5		The organiser must ensure that the same tank sizes and illumination are used throughout the show (e.g. by shielding from direct daylight) and the details of the tank lighting must be announced in the invitation.				
§ 5.1		The organiser of an European Championship Show or other international guppy show must:				
	1	Take care of the show fish and ensure their good welfare.				
	2	Display and judge every entry from a breeder.				
	3	Issue a certificate for participants through the membership association, detailing every entry with the standard, body and cover colour, as well as the result place and points achieved.				
	4	The official results must be issued to every participating association as well as the IKGH within 4 weeks after the opening day of the show.				
	5	European Championship show organisers must issue a separate list containing the best results of each participant for each of the three Categories (Broad tails, Sword tails and Short tails).				

Fiche standard d'inscription

GUPPY SHOW ENTRY FORM			DATE
Name of organising Club			
Country			
Location of show			
Breeders Name			
Breeders Club			
Breeders Country			
Entry	Returned to Breeder after show	Description	IKGHCode
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
I confirm that I accept the rules of the show and the IKGH and that the entries have been bred and raised by me			
Signed			Date

Rapport type de recceuil des details pour les poisons maladies, morts et garnitures disqualifiées

[illegible]

214 **Annexe 6**

I.K.G.H Règlement administratif

1.0 Champ d'application

L'assemblée internationale d'administrateurs pour l'élevage de haut niveau du Guppy (International Kuratorium Guppy Hochzucht) I.K.G.H est une forme coopérative entre les associations d'éleveurs de Guppys :

- pour l'élaboration et le développement des règles d'évaluation des Guppys d'élevage de haut niveau.
- pour la mise au point du règlement des concours internationaux et la réalisation des concours du Championnat Européen et de tout autre concours international.
- pour la coordination cohérente de toutes les affaires concernant ces questions.

Le règlement administratif conditionne la façon d'agir.

2.0 L'appartenance à l'I.K.G.H

2.1 Peuvent être membres de l'I.K.G.H :

- Les associations qui se consacrent uniquement à l'élevage du Guppy
- Les associations qui possèdent une section spéciale réservée à l'élevage du Guppy

Une déclaration écrite, souscrite par le Président élu de l'association est exigée. Cette déclaration doit être déposée auprès de l'administrateur de l'I.K.G.H. Elle sous-entend que le membre reconnaît valables les règles d'évaluations élaborées par l'I.K.G.H en « standard d'élevage »

ainsi que les règlements concernant les concours et qu'il s'engage à les appliquer

2.2

Les associations membres qui se consacrent uniquement à l'élevage du Guppy sont représentées par leur Président, les sections spécialisées ou groupes de travail d'élevage du Guppy par leur chef de groupe. Ils peuvent se faire représenter par un délégué.

2.3

L'adhésion prend fin par une démission écrite ou par résolution de l'assemblée de l'I.K.G.H avec une majorité des 2/3.

Direction de l'I.K.G.H

3.1 1 L'I.K.G.H est dirigée par un Président et deux vice Présidents.

2 Le président de l'IKGH et les vice-présidents sont élus par les représentants des membres de l'association à la majorité simple des membres qui ont répondu, et ce, pour une période de deux ans.

3 Le mandat du président est de deux ans.

4 L'élection d'un président de l'IKGH peut se faire par courriel.

5 Un conseil d'administration peut être élu en même temps.

6 Le vote et l'élection d'un Président doivent être organisés et administrés par les vice-présidents. Le Président et les 2 vice Présidents sont élus à la simple majorité par les Présidents ou les responsables de groupes des associations membres. Ils gardent leur mandat pour une durée de 2 ans.

3.2 Dans le cas où le Président se trouverait indisponible durant une longue période ou en cas

de départ anticipé, la succession de l'administration est assurée par un des vice- Présidents.

4.0 Tâches du Président

4.1 1 Le président reçoit toute l'information destinée à l'IKGH et doit la distribuer au moyen des notes de l'IKGH.

2 Il peut s'agir de dates d'exposition, de demandes ou de questions des membres de l'association.

3 Les notes doivent être envoyées par courriel.

4 Si des notes doivent être envoyées par la poste en provenance de n'importe quelle association, celle-ci doit en informer l'IKGH.

4.2 Le Président reçoit des propositions écrites des membres et les soumet au vote. Les votes doivent se faire par écrit. Pour plus de précisions : « les votes exprimés » sont tous les votes qui sont exprimés, pour lesquels les associations n'ont pas à être présentes et doivent inclure tous les votes écrits et envoyés, faits par procuration via une autre association ou faits par un représentant de l'association en personne.

4.3 Le président doit organiser les réunions de l'IKGH.

4.4 Le Président met en place l'organisation du Championnat Européen, suivant les règles du Championnat Européen des éleveurs de Guppys.

4.5 1 Le Président gère les recettes et dépenses annuelles nécessaires au fonctionnement de l'I.K.G.H.

2 Le président doit présenter un résumé des recettes et des dépenses de l'année précédente au plus tard le 31 mars de l'année suivante à toutes les associations membres.

3 Un trésorier de l'IKGH peut être désigné pour effectuer la préparation et l'administration du travail de comptabilité requis.

4 Cette personne doit être approuvée par le conseil d'administration de l'IKGH.

4.6 Le président et les vice-présidents doivent partager le travail requis pour la gestion de l'IKGH.

4.7 Le président et ses vice-présidents peuvent allouer des manches supplémentaires du Championnat d'Europe en respect du point 2.2 de l'annexe 4.

5.0 Assemblée Générale de l'I.K.G.H et résolutions

5.1 1 L'IKGH doit organiser une réunion des membres tous les quatre ans, qui sera organisée par l'un des membres de l'IKGH.

2 Lors de cette réunion, le président doit confirmer les changements apportés aux règles de l'IKGH, dresser un rapport récapitulatif de ce qui a été conclu par les membres de l'I.K.G.H au cours des années écoulées, des expériences réalisées et des solutions trouvées et formuler des recommandations pour l'avenir de l'I.K.G.H.

5.2 L'Assemblée Générale détermine les changements pour les 4 années suivantes concernant principalement le « standard d'élevage » et ses annexes.

5.3 L'Assemblée Générale doit être annoncée au moins 4 mois avant sa tenue. Les invitations aux membres doivent indiquer la date précise, le lieu et l'ordre du jour et doivent être envoyées 2 mois avant l'Assemblée Générale.

5.4 Les propositions à débattre et les résolutions doivent parvenir à l'I.K.G.H au moins 3 mois avant la date de l'Assemblée Générale.

5.5 1 Lors du vote, chaque pays dispose de six voix, compte tenu du nombre de membres. S'il y a plus d'une association pour un pays alors les votes doivent être divisés équitablement entre chacune des associations de ce pays.

2 Toute association doit exprimer son opinion, même par abstention.

3 Si la situation se présente, l'information sera

abandonnée.

4 Les résolutions sont approuvées avec une majorité de 2/3.

5 La délégation de vote entre associations appartenant à un même pays n'est possible que sur présentation d'une procuration écrite présentée lors de l'Assemblée Générale.

6 La délégation de vote entre deux pays est interdite.

7 Toute délégation de vote en provenance d'un pays ne peut être donnée qu'au bureau de l'I.K.G.H.

8 Les délégations de vote doivent être annoncées au commencement de l'Assemblée Générale.

5.6 Les résolutions de l'Assemblée Générale sont enregistrées dans le compte-rendu.

5.7 1 Les règles actualisées de l'IKGH, y compris la dernière version de l'IHS, doivent être publiées avec toutes les modifications apportées lors de l'Assemblée Générale avant le 31 mars précédant la saison des concours.

2 La dernière version doit être publiée en langue anglaise et toutes les traductions qui en découlent doivent être conformes à la "version mère".

6.0 Garantie financière des activités de l'I.K.G.H

6.1 Les associations membres versent une cotisation annuelle pour garantir les opérations de l'administration de l'I.K.G.H. La date d'échéance est fixée au 31 janvier de l'année en cours.

6.1a La cotisation annuelle doit impérativement être payée avant le 31 janvier sauf si un accord entre le responsable de l'association et le Président l'I.K.G.H prévoit un paiement à une date ultérieure (cet arrangement n'est valable que pour une année)

6.1b Si les cotisations d'une ou plusieurs années n'ont pas été versées, la contribution vaudra pour la plus ancienne des années non réglées.

6.1c Pour les associations qui n'ont pas régularisé leur cotisation à l'I.K.G.H trois mois après la date d'échéance (cf6.1a), Le Président de l'I.K.G.H ne les informera plus des décisions du bureau de l'I.K.G.H (cf l'annexe6, point 4.1). De plus, elles perdent leur droit de vote conférant à l'annexe 6 point 4. en relation avec le point 5.5

6.1d Un passage du Championnat d'Europe ne peut être accordé qu'aux associations ayant payé leur cotisation à l'I.K.G.H l'année précédant l'année d'exposition.

6.1e Lors d'un rattrapage de cotisation à l'I.K.G.H suivant le point 6.1b et la réalisation du point 6.1a, l'association retrouve ses droits.

6.2 En se fondant sur l'expérience, Le Président donne une indication sur la hausse des moyens nécessaires. Le montant confirmé pour 2019 est de 60€ par pays réparti équitablement entre les diverses associations du pays. Le montant minimal par association est de 10€ quand le pays compte 7 ou plus d'associations.

7.0 **Partage des responsabilités**

7.1 L'I.K.G.H n'est en aucune façon responsable des associations membres.

8.0 **Dissolution de l'I.K.G.H**

8.1 Si le nombre des associations se réduit à moins de 2, l'existence de l'I.K.G.H cesse automatiquement..

8.2 L'actif subsistant au moment de la dissolution de l'I.K.G.H sera réparti équitablement entre les associations membres.

8.3 Le site Web de l'IKGH doit comprendre :

1 Une liste à jour des règles IHS.

2 Une liste à jour des présidents de l'IKGH, anciens

et actuels.

3 Une liste à jour des anciens vainqueurs du Championnat d'Europe

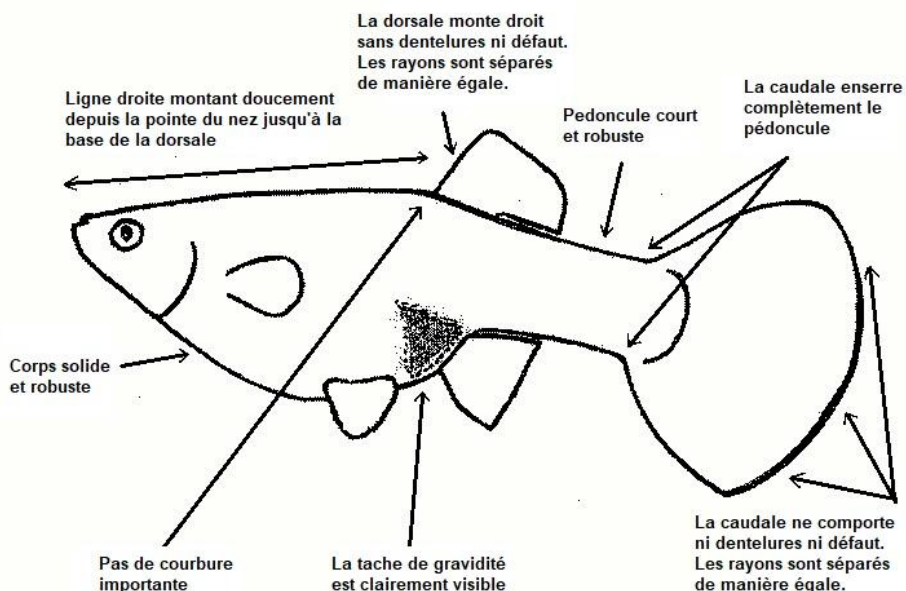
215 **Annexe 7**

Principes pour l'organisation du Championnat d'Europe ou d'un concours international par couples

- 1 Pour l'organisation d'une épreuve du Championnat d'Europe ou d'un concours international par couples, l'I.H.S doit être utilisé comprenant les annexes 1 à 6 ainsi que les suppléments, ajouts et changements futurs.
- 2 Un concours comptant pour le Championnat d'Europe par couples ou un concours international par couples peut être associé à une épreuve du Championnat d'Europe par trios ou à un concours international par trios.
- 3 1 Il doit y avoir au moins deux semaines entre deux concours.
- 2 Cette séparation est requise pour les manches du Championnat d'Europe par couples ou par trios ainsi que pour les concours Internationaux.
- 4 Dans l'éventualité d'un manque d'intérêt pour les Championnats d'Europe par couples, il devra y avoir au minimum deux concours dans l'année.
- 5 Une garniture complète est un couple de Guppys (un mâle et une femelle)
- 6 Le mâle de la garniture est jugé conformément au standard I.H.S en vigueur, par l'ensemble des 5 juges.

Principes pour l'organisation du Championnat d'Europe ou d'un concours international par couples

Evaluation de la femelle :



Les normes reconnues doivent être jugées en fonction des caractéristiques et des définitions spéciales suivantes :

1 Évaluation de la femelle

- 1 Le mâle peut atteindre un maximum de 100 points.
- 2 La femelle peut atteindre 10 points supplémentaires pour des critères individuels.
- 3 Le score total peut atteindre un maximum de 110 points.
- 4 Évaluation des points fde la femelle

Taille	3 points
Forme	3 points
Correspondance.....	2 points
Vitalité	2 points
Total	10 points

Indication de l'attribution des points pour la taille et l'appariement

Exceptionnels.....	3points
Bons	2 points
Mauvais	1 point
Très mauvais	0 points

Indication de l'attribution des points pour l'appariement et la vitalité

Exceptionnels.....	2points
Bon	1 point
Mauvais	0 points

Les nageoires sont évaluées pour la forme.

La couleur est évaluée pour la correspondance.

5 Taille

1. Le corps est le point de départ et de référence de l'évaluation des autres critères.
2. La longueur du corps est mesurée à partir du museau jusqu'au départ de la nageoire caudale. Elle doit être proportionnelle à la longueur du corps du mâle. La longueur idéale pour le corps est 3/2 de la longueur du mâle (longueur masculine plus 50%)

6 Forme / Forme

1. La forme du corps doit être robuste mais gracieuse.
2. La base de la nageoire dorsale doit être exactement au milieu du corps.
3. Le haut du corps doit former une ligne droite du museau à la base de la nageoire dorsale.

4. La tache de gravidité doit être clairement visible.
5. Le pédoncule est fort et robuste, mais pas trop large.
6. La nageoire dorsale s'élève abruptement au début et peut être arrondie ou pointue à la fin. Les rayons des nageoires sont également divisés et droits. La nageoire dorsale doit être similaire à la nageoire dorsale du mâle selon la norme, mais peut être plus petite.
7. La taille et la forme de la nageoire caudale peuvent différer d'une souche à l'autre et plusieurs formes idéales différentes peuvent être de véritables correspondances au mâle, et peuvent donc être difficiles à évaluer.
8. Les caractéristiques des nageoires héritées du mâles, sont importantes comme par exemple une nageoire fendue ou de fortes dentelures ou d'autres défauts. Il est également important que la nageoire caudale enserre complètement le pédoncule. Les rayons de la nageoire doivent être disposés en éventail et présenter un intervalle régulier.
9. Exemples de défauts dans la forme du corps
 Déformation / renflement
 Pédoncule caudale trop large / trop mince
 Corps trop plat (s'il a l'air émacié)
 Dos rond / pas de ligne droite museau-dorsal
 Le point de gravidité n'est pas clairement visible
 Longueur du corps non proportionnelle au mâle
 Courbure forte
 Maladies ou anomalies comme corps bossu, le dos creux, la courbure de la colonne vertébrale, etc.
 conduisent à la disqualification de l'entrée.
10. Exemples de défauts dans la dorsale
 Pas assez « érigée » au départ.
 Les rayons ne sont pas à intervalle régulier.
 Fortes dentelures ou défauts

Forme dorsale ne correspondant pas à la forme de la dorsale du mâle.

11. Exemples de défauts dans la caudale

Nageoire déchirée, fortes dentelures ou autres défauts

N'enserrant pas ou mal le pédoncule caudal

Rayons non disposés en éventail

Les rayons ne sont pas à intervalle régulier

Forme de la caudale ne correspondant pas à la caudale du mâle

7 Correspondance

1. La couleur et la forme sont évaluées en même temps que l'harmonie de la taille.

2. Le rapport de taille idéal entre un mâle et une femelle guppy est 2:3.

Doints sont déduits pour la taille s'il y a des femelles plus grandes ou surdimensionnées

3. La garniture est disqualifiée s'il est évident que c'est un vrai couple (par exemple, la couleur ou la forme du corps différentes). Si individuellement un des poissons est malade ou difforme, la garniture sera disqualifiée.

4. Il y a plusieurs exemples où une garniture en couples est disqualifiée pour non correspondance (par exemple différentes couleurs de fond, mélange grass bleu et grass rouge, femelle ne montrant pas 1/2 noir etc.). Si la caudale ou la dorsale ne sont pas visuellement correspondantes l'ensemble ne peut pas être disqualifié, mais peut

entraîner une décote pour la note de correspondance.
l'appariement.

8 Vitalité

Le guppy doit nager activement et ne pas se cacher ou trainer sur le fond du bac de présentation.